inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1972 n° 3, 1ère année

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/23.60.13
Président :
Louis Musin
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Secrétaire général adjoint :
Patrick Ferryn
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut



inforespace est dédié à la mémoire de Jean-Gérard Dohmen, Président du Groupe « D » et fondateur de la Fédération Belge d'Ufologie (FBU).

Sommaire

Historique des Objets Volants Non Identifiés 2
La dalle de Palenque 5
Nouvelles internationales 8
Le dossier photo d'inforespace 10
Le catalogue des observations belges 15
Nos enquêtes 19
Les théories du Dr Pagès 24
La machine Dean 27
L'aveu ? 29
Russes et Américains à la recherche des autres mondes 33
Pionnier 10 : premier message pour extraterrestres 34
Initiation à l'Astronomie (3) 35
Symposium sur les Objets Volants Non Identifiés (3) 39
Chronique des OVNI 41

Historique des Objets Volants Non Identifiés

L'année 1951 vit la création à Paris et à Londres de la Commission Internationale **Ouranos** pour l'étude des OVNI. Le français Jimmy Guieu fut nommé en 1953 chef des Services d'enquêtes. « Lorsqu'en 1951, mon ami Eric Biddle et moi-même fondâmes Ouranos, écrit Marc Thirouin en préface de l'ouvrage de Jimmy Guieu « Les Soucoupes Volantes Viennent d'un Autre Monde » Ed. Fleuve Noir Paris 1954, nous n'avions en vue que la solution d'un problème dont nous pressentions l'importance et nous ne possédions aucun moyen pratique d'y parvenir. Peu de temps après, de toutes parts, des collaborations bénévoles et de qualité se manifestaient, nos informations s'accroissaient. Sous la pression des faits et grâce à l'abnégation de chacun, Ouranos possède aujourd'hui des correspondants dans le monde entier, et sa documentation est la première d'Europe. »

En France, des officiers du Bureau scientifique de l'Etat-Major général de l'Air suivent la question des Mystérieux Objets Célestes. « Les bases et les formations de l'Armée de l'Air ont reçu des instructions leur prescrivant de faire établir par les témoins civils ou militaires d'un OVNI un compte rendu objectif et détaillé... Le personnel militaire est invité à photographier et si possible à cinématographier les phénomènes éventuels. »

Le 20 janvier 1951, à 20 h 20, le capitaine Lawrence W. Vinther de la Mid-Continent Airlines, allait décoller pour Omaha de l'aéroport de Sioux City (Iowa), quand il reçut ordre de la tour de contrôle d'identifier une « lumière très brillante » qui survolait le terrain. Il prit l'air avec son copilote James F. Bachmeier. Parvenus à proximité de l'objet, ils le virent se diriger droit sur eux. Il passa à 60 mètres de leur appareil, et se retrouva dans leur sillage. L'engin était cigaroïde et doté d'ailes de planeur à l'avant ; il ne possédait ni tuyère ni réacteur. Il descendit, passa sous le DC 3 piloté par Vinther et s'en fut. (Réf. 11 p. 43, 15 p. 45).

Le 29 mai 1951, à 15 h 48, Victor Black, Werner Eichler et Ed Sullivan, rédacteurs techniques au département astrophysique de la North American Aviation, à Downey, avaient les yeux rivés sur une trentaine d'objets flamboyants, qui par 45° d'élévation étaient apparus au-dessus des terrains de l'usine. « On eût dit, précisa Sullivan, d'intenses lumières électriques bleues, de forme ronde. Elles se mouvaient telles des pierres plates sur la surface d'un lac. » Après des exercices de haute voltige, tels des virages à 90°, les étranges « météores » se dirigèrent vers l'ouest, en direction de Los Angeles... Et c'est ainsi qu'Edward Sullivan fut amené à fonder à Los Angeles (Californie) les « Civilian Saucers Investigations » (Enquêtes civiles sur les Soucoupes). (Réf. 15 p. 44).

Le 15 juin 1951, les aviateurs français entrent à leur tour dans la danse. A 10 h 37, les pilotes militaires Irénée Prio et Raymond Gallibert, chacun à bord d'un Vampire de la base d'Orange (Vaucluse) effectuaient un vol d'entraînement quand, à quelque 4 000 mètres d'altitude, apparut un disque à reflet métallique. L'engin était immobile, et les pilotes voulurent s'en approcher. Mais le disque bascula et fila à grande vitesse. Après une poursuite qui dura 6 minutes, il disparut suivant une trajectoire ascendante à une vitesse de 1 000 km/h environ. (Réf. 16 p. 34).

Avec la base de White Sands, **Goose Bay** (Labrador) paraît avoir été un lieu de prédilection pour les reconnaissances des OVNI. En 1948, ils s'étaient déjà manifestés ; **le 19 juin 1951,** vers minuit, le radar de la tour détecta la présence vers le sud-ouest d'un objet rouge naviguant à 1 300 mètres environ. Les témoins oculaires le virent tout un temps immobile dans le firmament, puis devenir d'un blanc très lumineux et filer à une vitesse foudroyante. (Réf. 4 p. 102).

8 juillet 51. 4 heures du matin. Pompaples (Suisse), M. F. observe dans la direction de Mont-de-Premier deux escadrilles de 50 à 60 unités, disposées à distance régulière. « Ce qui attira le plus mon attention, dit M. F., c'est la formation en cercle du groupe avant de cette troupe en marche vers le sud. En suivant leur avance, je vis tout à coup, plus au sud, un disque brillant surgir de derrière une plaque de brouillard et s'immobiliser telle une magnifique étoile, devant laquelle

le groupe de points noirs sembla stationner durant une à deux minutes. Grande fut ma stupéfaction, lorsque les points noirs reprirent la direction du sud, l'étoile faisant un centre lumineux au cercle d'« oiseaux » qui semblaient être ses gardes du corps ». M. F., devait encore les revoir plus tard, et lorsque les OVNI disparurent, 4 h 30 sonnaient... (Réf. 16 p. 35, 21 p. 97).

1er août 1951, 10 h 45 du matin. Un OVNI apparaît au-dessus de la base de Wright Patterson. Détecté d'abord par radar, c'est une forte lumière située à haute altitude. Le commandant James Smith et le lieutenant Donald Hemer prennent l'air à bord de F-86 et montent à 10 000 mètres. Voyant que l'image immobile de l'objet n'est ni une illusion d'optique ni un mirage, ils se décident à le prendre en chasse. Ils ont à peine le temps de le photographier que déjà l'OVNI s'élève, accélère soudain et échappe à la vue des deux pilotes. (Réf. 4 p. 103).

Le 25 août, à 21 h 10, une trentaine de lumières disposées en croissant traversent en silence le ciel de **Lubbock** (Texas). Assistaient au spectacle le Dr W.I. Robinson, professeur de géologie au Texas Technological College, le Dr A.G. Oberg, professeur de chimie industrielle, le professeur W.L. Ducker, chef de la section du génie pétrolier de l'Institut, de même que des centaines de personnes. Quelques instants plus tard, ils aperçurent une autre formation semblable à la précédente. De l'avis des savants, les dites lumières se déplaçaient de 30° par seconde. L'enquête menée le lendemain par l'Air Force prouva qu'à cette heure aucun avion n'avait survolé la région. Il est à souligner que les témoins Robinson, Oberg et Ducker ont vu les mêmes OVNI à 14 reprises, ce qui rend l'événement pour le moins inhabituel... Mais dans la nuit du 30 août, un garçon de dix-huit ans nommé Carl Hart parvint à les photographier à 1/10e de seconde avec un Kodak 35. L'une des photos montre une vingtaine d'objets brillants de teinte bleu vert, en formation de V, et un peu à l'écart, une lumière plus importante, comme un astronef-mère surveillant sa progéniture... (Réf. 3. p. 127, 15 p. 41, 17 p. 20).

Nous avons dit qu'en décembre 49 le Project Grudge avait été dissout, mais que les témoignages faisaient toujours l'objet d'un travail de classement sous la direction du lieutenant Cummings. Pendant l'été 1951, les efforts de ce dernier en faveur d'une meilleure prise de conscience du phénomène atteignirent un sommet. Le temps passa, et le **10 septembre,** les personnalités venues assister à une démonstration de repérage automatique par radar à Fort Monmouth (New Jersey — U.S.A.) virent un engin voler plus rapidement qu'un avion. Etonnement collectif, car l'engin se révélait être d'origine inconnue. Demande d'enquête et conférence au Pentagone...

Jusque-là, aucune étude valable n'avait été entreprise par les services intéressés. En réalité, les rapports prenaient le plus souvent le chemin de la corbeille ou se retrouvaient ficelés en compagnie de leurs congénères, telles de simples archives sans valeur aucune. De sorte que, piqué par cette attitude négative, le général Cabell, chef de l'ATIC, sentit la moutarde lui monter au nez. Et comme le lieutenant Cummings devait reprendre la vie civile, il le remplaça par **Edward J. Ruppelt,** officier de renseignement, qui fut promu capitaine. Ruppelt poursuivit son initiation et, graduellement, mit tout en œuvre pour une reprise effective des activités... Tant et si bien que le 27 octobre, Project Grudge fut rebaptisé : ce fut le « New Project Grudge ». On le renforça par un conseil consultatif — **Project Bear** — composé de techniciens et de scientifiques de diverses disciplines. Sous l'impulsion du capitaine Ruppelt, la commission se développa : les anciens cas furent réétudiés et les nouveaux rapports firent l'objet d'une analyse plus précise. Ruppelt pouvait notamment compter sur l'aide de l'Air Defense Command. Un véritable réseau d'observation fut également constitué.

Le 20 décembre, United Press publiait un communiqué relatif à la mort en plein ciel de la côte Ouest des USA de trois pilotes de chasse, Scott, Powell et Hadley, alors qu'ils effectuaient un vol d'entraînement. L'enquête qui s'ensuivit révéla des faits troublants, mis au grand jour par le chercheur français **Charles Garreau** le 24 mars 1952. Les trois pilotes avaient décollé de la côte du Pacifique. Parvenus à 9 000 mètres d'alti-

tude, ils reçurent un message d'une station de repérage : un OVNI venait de survoler la base, et plafonnait maintenant à 10 000 mètres ; sa vitesse était de l'ordre de 6 000 km/h. Ils devaient s'en approcher et tenter de l'intercepter, avec toutes les précautions que pareille mission pouvait comporter. A 11 000 mètres, l'OVNI était là, tel un point noir qui grossissait à vue d'œil. Le capitaine Scott se dégagea de la formation, et mit le cap sur le point. « Fantastique », entendit-on Hadley murmurer. « Attention aux caméras ! hurla Scott. Hop !... ». Et ce fut tout. Un petit moment plus tard, on ne retrouvait plus que les débris calcinés des trois chasseurs, disséminés sur une surface de 5 kilomètres. Au sol, seul le radar avait enregistré la tragique rencontre. (Réf. 16 p. 60).

La première vague d'observations se déroula en 1947. Cinq ans plus tard, une nouvelle vague fut à l'origine d'un embouteillage des canaux de transmission. En effet, au cours du **premier semestre de 1952,** des rapports de plus en plus nombreux s'abattirent sur les bases de l'U.S. Air Force et submergèrent littéralement les circuits de renseignement.

En janvier, l'un des plus grands organismes privés pour l'étude des OVNI est créé : c'est l'**APRO** (Aerial Phenomena Research Organization / Organisation de Recherche sur les Phénomènes Aériens). Adresse : 3910 East Kleindale Road, Tucson, Arizona, 85 716 USA. L'APRO fut fondée par des personnes qui travaillaient avec l'Air Force et qui rompirent avec elle, « ...accusant férocement l'aéronautique américaine de vouloir entretenir autour de la question des disques volants une véritable conjuration du silence. » **Mrs Coral E. Lorenzen** en est la secrétaire, responsable du bulletin qu'ils éditent.

En 1952, un certain **Ralph Mayher** de Miami (Floride, USA) parvint à photographier des OVNI se déplaçant à grande vitesse. Après une analyse conduite par un physicien de l'Université de Miami, le témoin soumit une partie de son film à l'U.S. Air Force. Le film ne lui fut jamais restitué, ni aucune analyse publiée. (Réf. 19 p. 88).

Au mois de mars, le nom de code de la commission Grudge se transforme en **Blue Book,** par allusion au cahier de tests dans les écoles secondaires. Edward Ruppelt, ayant présenté son rapport au Major-Général Samford — qui, entretemps, avait remplacé le Général Cabell — est chargé de diriger la nouvelle commission. « Si tous les rapports sur les OVNI que l'Air Force reçut au cours des huit années passées, dira Ruppelt, avaient pu être classés parmi les « aberrations mentales », Project Blue Book n'aurait jamais été mis sur pied... »

L'intérêt porté par l'Air Force aux OVNI est la simple conséquence de ses responsabilités en tant que défenseur de l'espace aérien des Etats-Unis. De sorte que Blue Book doit poursuivre deux objectifs : déterminer tout d'abord si les OVNI constituent une menace pour la sécurité de l'Oncle Sam ; déterminer ensuite si le phénomène est de nature à élargir le champ de la technologie avancée et s'il peut apporter des éléments nouveaux pour la recherche scientifique.

Les pouvoirs de Blue Book sont au départ augmentés : un officier de liaison au Pentagone, des contacts directs avec les bases aériennes, les observatoires astronomiques, les stations météorologiques, etc...

Au début de 1952, des OVNI étaient signalés près des bases militaires américaines situées dans le nord du Japon. **Le 29 mars,** à 11 h 20 du matin, par beau temps, le lieutenant David Brigham volait à bord d'un T-6 au nord de Misawa. Deux F-84 vinrent bientôt le rejoindre. A ce moment, une lueur vive l'éblouit. C'était un petit objet sur lequel se reflétaient les rayons du soleil. Soudain l'intrus se mit à les pourchasser. Il se rapprochait dangereusement d'un F-84, lorsqu'il s'arrêta presqu'instantanément pour amorcer un virage de 90°. L'objet suivit l'appareil un instant, puis s'éloigna rapidement. « Le disque avait 20 cm de diamètre environ, raconta Brigham, plat et de forme arrondie, il brillait comme du chrome. Il n'émettait aucune lueur et ne laissait derrière lui aucune traînée de vapeur. » (Réf. 2 p. 182, 17 p. 29).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.

Primhistoire et Archéologie

La dalle de Palenque

Palenque se situe au Mexique dans l'état de Chiapas, à la base de la péninsule du Yucatan, en pleine forêt, à la limite entre les montagnes qui vont vers la frontière proche du Guatémala et la plaine qui s'étend jusqu'à la mer. C'est un vaste ensemble de monuments mayas qui s'étire sur 10 km environ. Parmi eux, un seul nous intéresse pour le moment, la Pyramide aux Inscriptions (ill. 1) qui doit son nom à un des plus longs textes mayas connus, gravé sur trois panneaux de pierre dans le temple qui la surmonte.

illustration 1



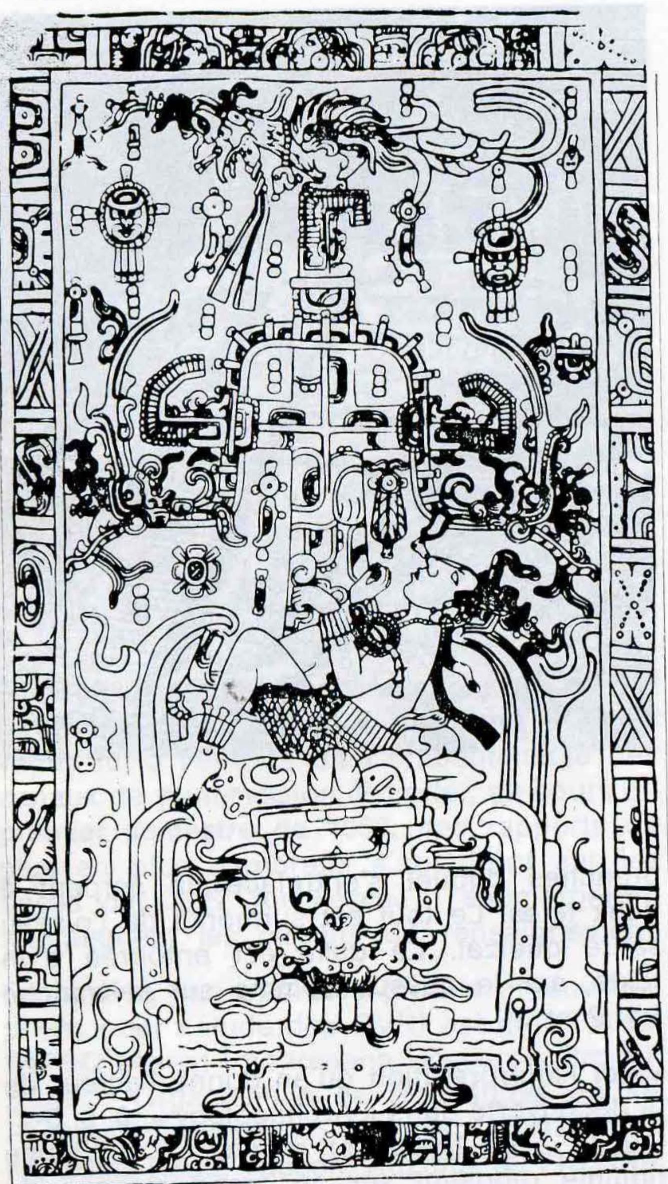
Le 15 juin 1952, trois archéologues conduits par Alberto Ruz Lhuillier y firent une découverte sensationnelle. Après plusieurs années d'efforts pour dégager un escalier encombré de terre, ils atteignirent à partir du temple une crypte située sous le niveau du sol environnant. Elle renfermait un sarcophage inviolé, où gisaient les restes d'un personnage manifestement important, si on en juge d'après le masque funéraire de jade et les autres ornements trouvés dans la tombe. Pierre Honoré suggère qu'il puisse s'agir du prince divinisé Kukulkan (L'énigme du Dieu blanc précolombien, éd. Plon). Le fait est que le squelette est anormalement grand pour celui d'un Maya.

Il a souvent été dit que c'était la première fois qu'on découvrait un tombeau sous une pyramide américaine. En réalité, des trouvailles analogues (Holmul, Tiahuanaco) avaient déjà été faites, bien que peu fréquentes, mais la crypte de Palenque demeure unique par l'absence de tout pillage et par sa valeur artistique propre. La splendide dalle sculptée qui recouvre le sarcophage est particulièrement remarquable. Notre propos est d'exposer les hypothèses qui sont nées au sujet de cette dernière.

Cette dalle de 3 mètres sur 2 environ, qui occupe la quasi totalité du sol de la crypte, représente un homme accroupi, ou semi-couché, suivant l'angle sous lequel on le regarde, portant une coiffure typique, un pagne court et des bracelets aux poignets et aux chevilles. Accolé derrière lui, ou sous lui, se trouve un hiéroglyphe complexe et aussi volumineux que lui. Devant, ou au-dessus, s'en trouve un autre, cruciforme, sur les branches duquel s'entrelace un serpent à deux têtes. Le tout est surmonté de l'oiseau sacré quetzal. La dalle est entourée d'un texte, sur le dessus comme sur la tranche (ill. 2 et 3).

Voici l'interprétation qu'en donne l'auteur de la découverte dans « Archaeology », **6**, p. 3-11 (1953) : « Le bas-relief représente un jeune homme reposant sur un grand masque du Monstre de la Terre de style macabre. Au-dessus de son corps se trouve une croix, identique à celle de la fameuse tablette de la Croix, dans un autre temple de Palenque. Avec elle, il y a un serpent à deux têtes, des gueules duquel émergent des petits êtres mythologiques, et un quetzal avec un masque du dieu de la pluie. On peut supposer que la scène synthétise les concepts fondamentaux de la religion maya : la vénération du maïs, plante qui demande l'aide humaine pour sa vie et en retour assure la vie de l'homme ; la destinée mortelle de l'homme, du sacrifice duquel jaillit la vie sous l'aspect du motif cruciforme (Arbre de Vie ou stylisation de l'épi de maïs) ; la relation intime entre la pluie et le cultivateur ; la trame cosmique entourant l'existence humaine, dans laquelle

illustration 2



les étoiles gouvernent la course inaltérable du temps. » Ruz Lhuillier signale encore que les hiéroglyphes au sommet de la dalle correspondent à 13 abréviations de dates qui, par référence à celles trouvées sur l'escalier de l'édifice C, donnent la date de 633 de notre ère. La scène est également associée à des hiéroglyphes astronomiques (le Soleil, la Lune, l'Etoile polaire, Vénus, etc ...).

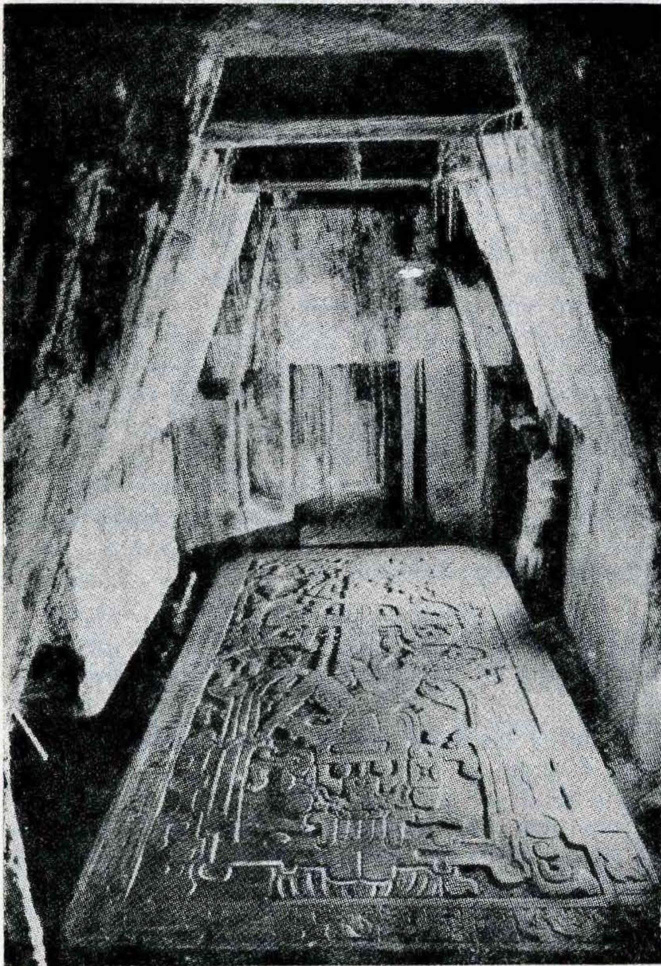
Dans « Religions du Monde : L'Amérique précolombienne » paru chez Bloud et Gay en 1964, A. Dorsinfang-Smets émet l'interprétation suivante, qui rejoint d'ailleurs la première : le quetzal évoque le ciel, le serpent évoque la terre et les lieux humides. Le Monstre de la Terre est associé à l'idée de mort. Il s'agirait donc d'une sorte de credo : la victime donne sa vie pour que la vie soit. Outre les ouvrages cités, on peut également consulter les articles parus dans « Archeologia » N° 1 (novembre 1964) et dans « Miroir de l'Histoire » p. 576-593 (novembre 1962).

Parallèlement à cette interprétation scientifique, il en est une autre beaucoup plus fantastique. Elle est présentée par de nombreux auteurs qui ne sont pas sous la coupe des conceptions pontifiantes de la science officielle, conceptions qui se laissent difficilement manier sans qu'on y laisse des plumes si les preuves ne sont pas **rigoureuses** et **indiscutables** : un homme de science occupant une fonction officielle n'acceptera un fait non réductible aux théories classiques que s'il n'y a vraiment pas moyen de faire autrement ... et encore ! C'est la raison pour laquelle un savant ne peut pas, sous peine de discrédit, s'exprimer comme le font un Charroux, un Kolosimo, un Tarade, et j'en passe, quand une hypothèse osée est possible.

Cette hypothèse, la voici : la sculpture de la dalle représenterait un homme dans un engin volant, assis penché en avant, les mains tenant des manettes et les pieds posés sur des pédales. Un « inhalateur » est branché à son nez et sa tête s'appuie sur un support. A l'avant, le moteur est à quatre compartiments et on distingue des accumulateurs et des capteurs d'énergie dont les bobinages sont clairement figurés. A l'arrière, le système de propulsion est relié à des tubulures crachant des flammes. Le tout est entouré d'une coque dont l'arrière est empenné. L'énergie serait l'énergie solaire symbolisée par le quetzal posé sur la pointe de l'appareil (et non le perroquet comme l'ont écrit certains erronément). Cette interprétation de la scène est notamment défendue, parmi bien d'autres, par Henry Durrant (Le Livre noir des Soucoupes Volantes, Laffont, 1970), Peter Kolosimo (Archéologie spatiale, Albin Michel, 1971) et Guy Tarade (Soucoupes volantes et Civilisations d'Outre-Espace, J'ai Lu, 1969).

Robert Charroux (Le Livre des Maîtres du Monde, Laffont, 1967) ajoute quelques remarques sur certains hiéroglyphes de la dalle : 1) le dessin aux quatre boules reliées à un globe central est le signe du ciel étoilé ;

illustration 3



2) ceux barrés en croix comme par des sangles ont le sens de force du cerveau et du bras, de commandement de la force, de moteur ; 3) le symbole **ik** ou **igh**, formé d'un losange renfermant un rond central, le tout dans un rectangle, signifie vent, souffle, esprit, mais aussi 19me jour et planète Vénus. Ce signe est également représenté par une tête de taureau dans un rectangle, ou un trident à deux yeux. Le premier a le sens de **dieux vénusiens** (Baal et Astarté) en Asie mineure, le second a le sens de **planète Vénus** en Asie et en Sibérie. D'où la conclusion qu'il s'agit de la représentation d'un vaisseau spatial en relation avec Vénus. Charroux émet cependant l'hypothèse que cette dalle ne fut pas sculptée d'après modèle mais sous l'influence de champignons hallucinogènes.

Cette hypothèse spatiale est osée, certes, et comme dans toute recherche, un fait isolé est sujet au doute et à la critique. Mais elle n'est pas née du seul sujet traité dans cet article : elle est puissamment suggérée par un ensemble de données similaires réparties dans le monde entier, tant sous forme de peintures ou de sculptures que de textes, ces derniers parfois fort précis, comme les épopées hindoues. Nous demanderons donc aux lecteurs que cette hypothèse choque de ne porter un jugement que lorsqu'ils auront lu et comparé la série d'articles que nous publions sous cette rubrique, ainsi que la bibliographie s'y rapportant.

Je ne prendrai pas position pour ne pas influencer qui que soit, mais j'aimerais terminer cette petite note par la réflexion suivante : dans **l'objectivité pure**, il n'y a pas place pour l'enthousiasme personnel. Elle procède comme une machine qui, au moyen de l'acquis scientifique et sur la base des faits observés, analyse froidement **toutes** les hypothèses qu'on lui soumet, sans pour autant les rejeter si elles s'avèrent incompatibles, car l'acquis scientifique sur lequel elle s'appuie n'est pas total. Il se peut fort bien qu'une science future penche en faveur d'une ou de plusieurs hypothèses qui, dans le présent état de nos connaissances, semblent utopiques ou farfelues. C'est la raison pour laquelle il ne faut jamais rejeter une hypothèse, mais la laisser en suspens. Même ce qui semble évident n'est pas nécessairement vrai. L'avenir décidera.

(photos : Historia n° 279)

Pierre-M. Elsen.

Nouvelles Internationales

Le radar de Cointrin détecte des OVNI...

Lors de l'observation en décembre 1971, en Suisse, d'une pluie de « Gémites » — météorites qui semblent surgir de la Constellation des Gémeaux — le préposé au radar du centre de contrôle régional de Cointrin, près de Genève, déclara que l'instrument avait fréquemment enregistré des passages d'OVNI. Cela se passa vers 1967 ou 1968 ; à plusieurs reprises le radar qui balaie la région dans un rayon de 150 km repéra des objets volant à une altitude de 18 000 m et atteignant parfois Mach 10, soit 12 000 km/h, vitesse à laquelle aucun avion ne peut encore prétendre. Ils se déplaçaient suivant une trajectoire ouest-nord-ouest vers l'est-sud-est et furent observés depuis Paris jusqu'à Turin, en passant par Genève. L'Office fédéral de l'air n'a fait aucune communication concernant ces OVNI et des scientifiques suisses parlent d'un phénomène technique à l'intérieur même du radar, ou d'éléments de fusées détectés lors de leur rentrée dans l'atmosphère. Quant aux météorites dont il était question plus haut, elles ne sont pas repérables sur l'écran.

« Tribune de Genève » du 29 décembre 1971 et Fédération Suisse d'Ufologie — Section de Genève.

En Autriche, en Suisse, en France.

Tout dernièrement, le radar de Cointrin fit à nouveau parler de lui, lors de l'observation d'un objet volant lumineux le samedi 18 mars 1972. Il reçut en effet des dizaines d'appels téléphoniques et dut rassurer ses correspondants en confirmant qu'aucun avion n'était porté manquant...

L'observation eut lieu vers 19 h 20, et débuta, suivant les dernières informations, en Autriche, au-dessus de Linz, où un pilote des Austrian Airlines déclara avoir vu un énorme objet lumineux en forme d'entonnoir. Les instruments de bord auraient été déréglés quelques instants. Le même phénomène fut observé par un pilote de la Lufthansa au-dessus de Radstadt. Puis, il fut aperçu en plusieurs endroits du canton de Genève, et même depuis Montreux, à 60 km de là.

M. Jean Wachs, secrétaire de la Fédération Suisse d'Ufologie nous a aimablement transmis le document, reproduit ci-dessous, dû à M. Freddy Bütikofer qui eut la chance de réaliser deux diapositives en couleurs du phénomène depuis Genève. M. Bütikofer et sa femme constatèrent une lueur vive au centre de cet étrange nuage qui se déplaçait très légèrement vers l'est (environ deux fois la longueur du nuage en 30 min.). Le phénomène s'estompa, puis ils assistèrent à sa disparition définitive.

De nombreux témoignages nous sont aussi parvenus de France, où il fut observé en Dordogne, dans la région de Bordeaux, à Eyguières, à Salon, à Aix-en-Provence où notre correspondant M. Jean Bastide le vit, depuis les Bouches-du-Rhône et le littoral varois. L'objet décrit généralement par les témoins français comme une boule lumineuse suivie d'une traînée blanche en forme de cône permet de penser qu'il aurait pu s'agir des restes de la fusée Tibère, lancée depuis le Centre d'Essais des Landes...



Un de nos autres correspondants, M. Claude Challand, l'observa également en compagnie de plusieurs amis ; il en prit six photographies et nous adressa un rapport très détaillé, que nous ne pouvons hélas reproduire ici, faute de place.

Une enquête approfondie sera sûrement menée par nos amis français, car plusieurs rapports font état de renseignements et d'heures d'observation différents, ce qui n'excluerait peut-être pas qu'un autre phénomène ait été observé...

Presse française et suisse — Agence France-Presse — Fédération Suisse d'Ufologie/section de Genève.

Une observation Italienne.

Une compatriote, Mme Liane Devred-Hallet, établie à Rome, nous transmet l'observation suivante, dont elle fut témoin le 27 septembre 1969, au lac de Bracciano en Italie :

« ...je fus la première à être impressionnée par cette chose étrange, en sortant de notre maison de campagne. Il faisait un temps splendide, le ciel était uniformément bleu, sans nuages, et mon regard fut attiré par ce qui m'a paru être une étoile d'une luminosité peu ordinaire, juste au-dessus de moi... Or, il faisait plein jour, et l'heure n'était pas aux étoiles. L'éclat lumineux était d'ailleurs très différent, car il était plus blanc, plus « métallique ». J'ai appelé mon mari, mon beau-père et mes voisins, et tous, à tour de rôle, nous avons regardé la « chose » dans de grosses jumelles militaires et voici ce que je pus remarquer : l'objet était presque fixe dans le ciel et présentait une forme assez semblable à celle d'un parapluie ouvert, dont les bouts auraient été reliés au bout d'un manche par diverses formes plus ou moins régulières dont l'éclat était moins puissant que celui de la demi-sphère supérieure, qui semblait tourner sur elle-même et sur place. Vers 18 h 40, la clarté a diminué d'intensité à vue d'œil puis a disparu complètement. Cet objet ayant été vu depuis Rome, Bracciano et Civitavecchia, à 100 km de là, il devait avoir des proportions assez remarquables.

Un pilote anglais de la British European Airways a failli entrer en collision avec cet engin et a lancé un dramatique message radio. On évalua l'altitude de l'objet à 10 000 m. Il s'écarta cependant et évita la collision.

Le 9 septembre 1969, M. et Mme Filippo Perillo avaient signalé avoir vu, avec plusieurs voisins, dans le ciel de Civitavecchia, un objet lumineux correspondant à ma description. Sa luminosité s'allongeait en formes variées, puis se rétrécissait avant de s'allonger à nouveau, impression que nous avions aussi eue et qu'on pouvait attribuer à l'éblouissement.

Le 23 septembre 1969, un pilote de l'Alitalia, qui volait à 11 800 m le vit à environ 1 000 m sous lui. Le lendemain de notre observation, soit le 28 septembre, des

milliers de romains étaient présents à 18 h 00, croyant qu'il s'agissait d'un corps suivant une orbite précise, mais plus rien ne se fit jamais voir... ».

Un couple d'automobilistes suivi par un OVNI :

En Espagne, M. et Mme Castillo auraient été suivis durant plusieurs heures sur la route de Séville à Grenade, dans la nuit du 22 décembre 1971. M. Castillo. un avocat, précisa qu'une puissante lumière apparut soudain derrière leur véhicule, le suivant à une distance constante, mais disparaissant chaque fois qu'un autre véhicule apparaissait sur la route, en sens inverse. Les témoins constatèrent que des interférences rendaient l'écoute de la radio impossible, et qu'à certains moments, le véhicule semblait freiné sa vitesse ne dépassant plus 40 km/h. Lorsqu'ils furent arrivés à Utrera, la lumière disparut, pour être à nouveau visible à la sortie de cette localité. Après en avoir dépassé une autre, Osuna, l'OVNI fut observé, immobile, suspendu dans l'air, près d'un bosquet d'oliviers. Il avait environ 7 m de long sur 2 ou 3 m de large, et était parsemé de phares ronds, projetant horizontalement une aveuglante lumière blanche. Les témoins crurent entendre un sifflement.

Le Dauphiné Libéré du 1er janvier 1972 — M. Jean Bastide.

Observations scandinaves.

Notre correspondant suédois Roger Johansson nous signale que plusieurs centaines de personnes ont eu l'occasion, durant la dernière nuit de la Saint-Sylvestre, d'observer en Norvège et en Suède, de mystérieux objets lumineux, volant en formation. Ils n'ont laissé aucune trace de leur passage sur les écrans des radars, et se déplaçaient très rapidement à une altitude d'environ 10 000 m à 20 000 m. Selon les autorités militaires chargées d'examiner les nombreux rapports, la plupart des témoins virent sept points brillants se déplaçant du nord-ouest vers le sud-est. Ces mêmes autorités ne purent fournir aucune explication à ce curieux phénomène qui, selon elles, ne pouvait être ni un avion ni des morceaux de satellites, ni des météorites.

Un pilote de l'avion qui assurait le vol de Las Palmas à Bergen (Norvège), témoigna : « Nous étions trois dans le poste de pilotage et nous aperçûmes les objets en même temps ; ils étaient blanc brillant et volaient en formation triangulaire ; quatre objets, puis deux et enfin un. Les passagers purent également les voir durant près de trois minutes. Nous estimâmes leur altitude à 20 000 m. »

La formation lumineuse survola Stockholm, Eskilstuna, Tullinge, Handen, Kallhäll, Osthammar, Gävle, Lembacken et d'autres villes encore. La tour de contrôle de Flesland en Norvège, repéra les objets vers 04 h 16. A Halmstad, vers 04 h 30, d'autres témoins virent le phénomène, mais comptèrent dix objets en formation : deux objets de grandeur assez importante, en première ligne, puis cinq plus petits, suivis de trois autres. Ils étaient jaunes en leur centre, et rouges à leur extrémité. Ils se dirigeaient du nord-nord-est vers le sud-sud-est et furent visibles durant 30 secondes.

Objet photographié en Yougoslavie.



L'ingénieur Sven Gran de l'Université de Stockholm, après examen des différents rapports, conclut qu'il s'agissait uniquement de l'observation de la rentrée dans l'atmosphère du satellite Kosmos 453 lancé en octobre 1971..

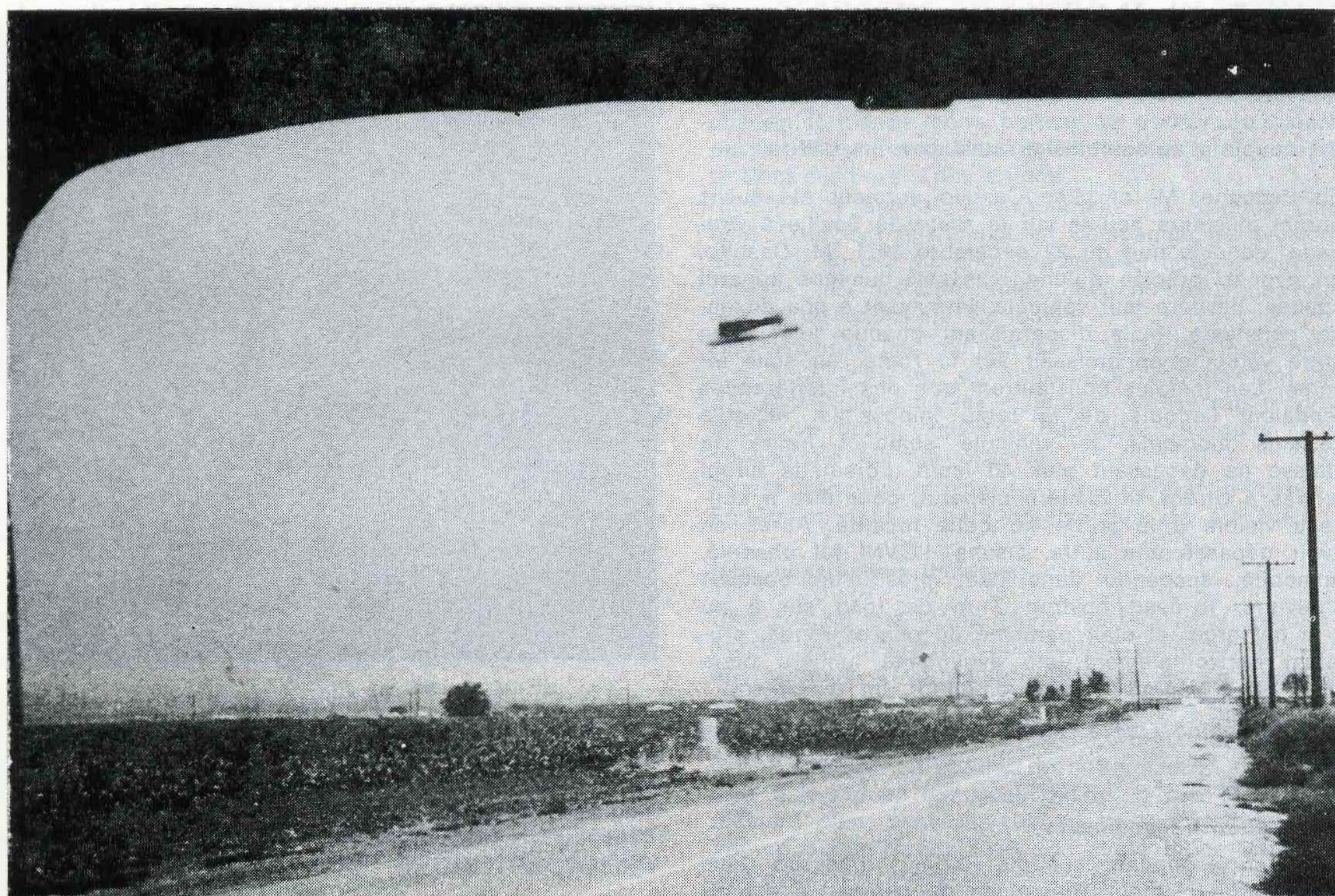
Dernière minute...

M. Julien Weverbergh, co-auteur avec M. Ion Hobana du livre « UFO's in Oost en West » nous a aimablement transmis un complément d'information concernant les récentes observations faites en Yougoslavie, publiées dans les Nouvelles Internationales du numéro 1 d'inforespace.

C'est ainsi que nous avons appris que l'objet apparu le 29 septembre au-dessus de Pula, entre 14 h et 16 h 52, se trouvait à une altitude de 19 km et que les photos, que nous ne possédons malheureusement pas, furent prises au télescope. Il s'agirait bel et bien d'un ballon, mais dont l'origine n'a pu être déterminée. Quant à l'observation du 6 octobre, elle aurait plutôt eu lieu le 8 octobre, et c'est à cette date, vers 14 h que le AAAK (club astronomique) de Sarajevo prit une photographie de l'objet, que nous reproduisons ici.

Ce n'est pas la première fois que des objets semblables ont été observés dans ces pays ; en effet, M. Weverbergh nous a remis une dizaine de clichés fort intéressants qui seront publiés ultérieurement dans Inforespace, et sont traités en détail dans son second ouvrage en préparation consacré aux apparitions d'OVNI dans les pays de l'Est, que nous vous présenterons également.

Patrick Ferryn.



Le 3 août 1965, vers 11 h 30, Rex Heflin, inspecteur des services routiers du comté d'Orange en Californie, circulait en camionnette dans les environs de Santa Ana. Il avait arrêté son véhicule et établi un contact radio avec la station de Santa Ana pour l'avertir qu'un panneau de signalisation annonçant un croisement était masqué par des branches d'arbres, lorsque son émetteur devint soudainement muet. C'est alors qu'il entrevit fugitivement un objet aérien, qu'il prit tout d'abord pour un engin conventionnel, en provenance probable d'une base proche. L'objet se déplaçait lentement, venant de gauche en direction de la route sur laquelle se trouvait Rex Heflin. Soudain, l'objet s'arrêta quelques instants, ne se tenant pas complètement immobile, mais en vacillant légèrement sur place, comme s'il semblait hésiter ... C'est à cet instant précis qu'il capta toute l'attention du témoin qui put alors voir qu'il s'agissait d'un objet discoïdal, surmonté d'un dôme, d'environ 9 m de diamètre et de 2,50 m de hauteur. Il devait se trouver à une distance approximative de 200 m et à une altitude estimée à 45 m ... Les rayons du soleil, filtrés par une légère brume, se réfléchissaient à sa surface, et aucun son n'émanait de cet étrange engin aux aspects métalliques. Rex Heflin saisit son appareil photographique, un Polaroid modèle 101, semi-automatique, avec pellicule 3000 ASA, et, depuis l'intérieur de la camionnette, prit une première photographie au travers du pare-brise (photo 5).

L'objet se remit lentement en mouvement, passant au-dessus de la route, devant le témoin, et tourna vers la droite de celui-ci. Toujours depuis son siège, Heflin prit le second cliché (photo 6) au travers de la vitre droite du véhicule. A cet instant il vit un faible rayon lumineux provenant du centre de la face ventrale de l'objet. Ce jet de lumière est discernable sur une fine épreuve du cliché qu'il fit alors (photo 7). L'objet poursuivit sa route à une altitude estimée alors à 50 m, avec le mouvement chancelant « d'un gyroscope qui aurait perdu sa stabilité. » Puis, il

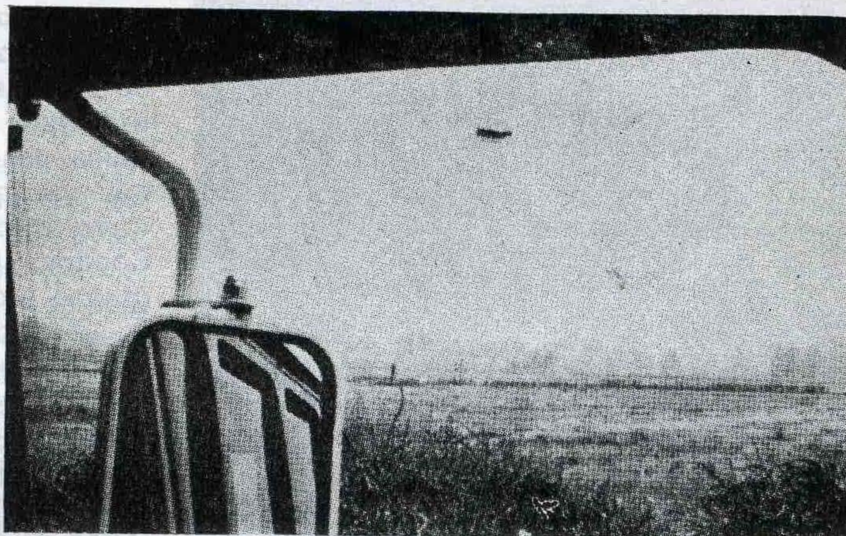
gagna de la vitesse et prit de l'altitude, ce qui sembla faire cesser cet effet de balancement, et disparut au loin. Approximativement à l'endroit où l'OVNI accéléra, subsistait un anneau de fumée de coloration bleu foncé, visible pendant 30 secondes. Heflin se rendit à l'aplomb de cet insolite anneau suspendu dans l'air, qui commençait à se dissiper, et le photographia (photo 8). Après ces événements, la radio de bord se remit en marche, rétablissant la communication interrompue avec la station de Santa Ana. Ce fait fut vérifié par le NICAP et par les services de Santa Ana qui confirmèrent et déclarèrent après examen que le dispositif radio était parfaitement normal.

Rex Heflin attendit plus d'un mois avant de faire connaître ses clichés car il croyait avoir photographié un engin secret expérimenté par la base aéronavale locale, et pour cette raison n'osait trop les montrer. Le directeur du journal « The Register » de Santa Ana eut cependant l'occasion de voir ces documents et après avoir longuement insisté et encouragé leur propriétaire, il réussit enfin à obtenir l'autorisation de les publier ainsi que le récit de l'observation. Quelques temps après, des hommes se réclamant de la NORAD (North American Air Defense) réussirent à se faire remettre les clichés originaux, pour une analyse « officielle ». Lorsque Rex Heflin se présenta plus tard pour reprendre son bien, le Major-Général M. Magee déclara que la NORAD ne possédait pas ses documents, ces affaires n'étant pas de son ressort, mais de celui de l'USAF. Hélas, cette

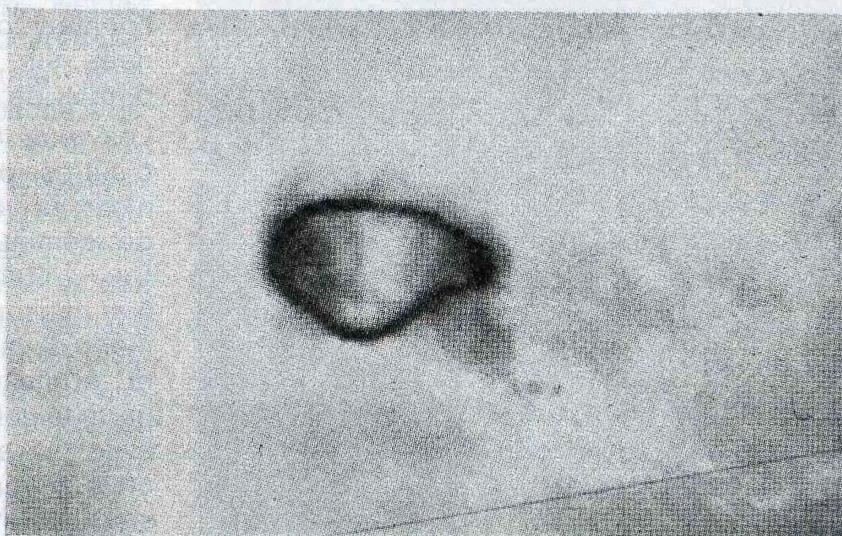
6



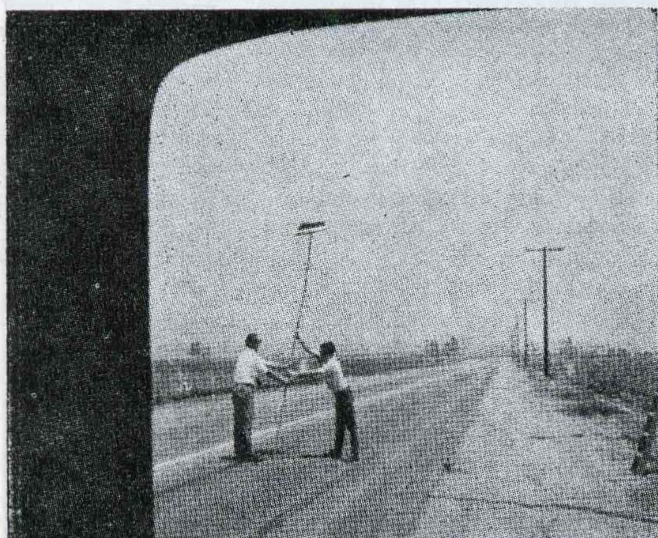
7



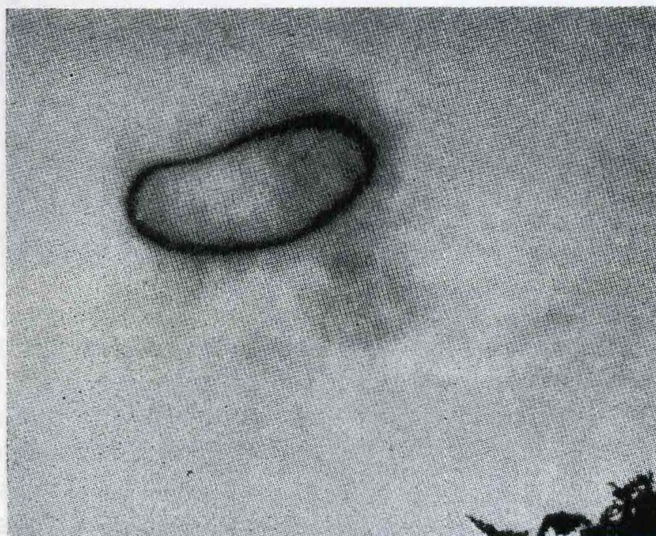
8



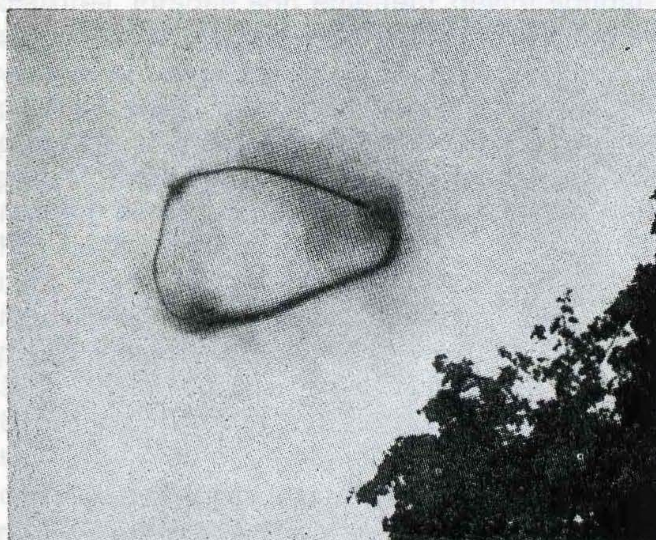
9



10 copyright : Carl Robbins



11 copyright : Carl Robbins



autorité devait déclarer qu'elle ne possédait pas les clichés non plus ...

L'USAF examina cependant des copies et conclut, poursuivant sa politique de censure, qu'il s'agissait d'une supercherie. Cette accusation fut démentie par Ralph Rankow, expert en photographie du NICAP de New-York, par les services photographiques de l'agence United Press de Los Angeles, par des enquêteurs du NICAP de Los Angeles, par Ed Evers, ingénieur affecté au programme Apollo, Zan Overall, conseiller technique de l'enquête, ainsi que par un spécialiste en photogrammétrie d'une autre grande entreprise spatiale, et le chef photographe du « Santa Ana Register » Clay T. Miller. Ces différentes personnes arrivèrent à la conclusion que les documents étaient réels. Les accusations de l'USAF avaient plusieurs points faibles ; selon elle, il était impossible de prendre 4 clichés avec un appareil Polaroid dans le court laps de temps où Rex Heflin les réalisa. Or, des reconstitutions faites avec le même appareil prouvent le contraire, et dans l'analyse du cas par le Dr E. Condon, il est même précisé qu'un photographe expérimenté peut réaliser 3 clichés en 12 secondes ... alors que l'observation de Rex Heflin dura plus longtemps. L'armée de l'air concluait aussi que l'objet du trucage, car il ne pouvait s'agir que de cela, devait avoir un diamètre de 30 à 90 cm maximum ... Des scientifiques du « Jet Propulsion Laboratory » de Pasadena démontrèrent le 3 août 1967 (photo 9) qu'un tel objet se serait donc situé à une distance de 6,50 m à 20 m de l'objectif, ce qui aurait produit une ombre très nette sur la route, ombre absente sur les photos de Rex Heflin ...

Les experts du NICAP ainsi que beaucoup d'autres, parmi lesquels John R. Gray, ingénieur en aéronautique, expert en satellites de communications à la « Hughes Aircraft Co. », établirent que pour un diamètre de 9 m, mesure avancée par le témoin, l'éloignement devait être d'après les calculs de 217 m, et l'altitude de 40 m, ce qui concorde parfaitement bien, à quelques mètres près, avec les estimations de ce dernier. L'USAF omit de parler de la zone circulaire visible sous l'OVNI (photo 5) ; à l'agrandissement,

elle semble être un mélange de terre, de sable et de légers débris, montant à une hauteur de 30 cm. Des effets analogues furent souvent constatés lors d'observations d'OVNI, notamment à la surface des eaux. Il n'est pas interdit de penser qu'il pourrait y avoir là un rapport avec le mode de propulsion.

Le 27 octobre 1965, le Major Quintanilla, chef de la commission Blue Book annonçait que l'armée de l'air, à la suite d'une nouvelle analyse des documents, concluait à un trucage photographique. Ce communiqué souleva l'indignation générale du NICAP, de la presse, du public, et Rex Heflin fut fort ému de cette conclusion et du préjudice qu'elle lui causait. Bien qu'il fût moralement soutenu par des personnalités du NICAP, des magistrats et même des hommes politiques, il se retira dès lors de la controverse, ne désirant plus que la quiétude et espérant que cesserait la publicité dont il était l'objet.

Peu de temps après, il reçut encore la visite d'un certain Capitaine C. H. Edmonds, du « Space Systems Division » qui lui posa maintes questions à propos de ses clichés originaux. Durant cette entrevue qui eut lieu à l'extérieur, Rex Heflin remarqua qu'il était filmé depuis une voiture stationnée à quelque distance de là. Une enquête fut menée, mais nulle trace du mystérieux Edmonds ne fut retrouvée.

Nous publierons prochainement dans cette rubrique les photographies d'un OVNI prises à Cluj en Roumanie, qui offre d'intéressantes similitudes avec celui que vit Rex Heflin. Mais dès à présent nous vous soumettons deux documents qui présentent une troublante analogie avec le quatrième cliché pris à Santa Ana. Il s'agit des photos n° 10 et 11, réalisées le 18 juin 1969 par Carl Robbins à Bordesley Green (Birmingham, Angleterre). Le témoin ne vit rien d'autre que ce phénomène qui persista quelques minutes, et qui se présentait sous la forme d'un anneau de fumée noire, à une altitude d'environ 150 m. Un rapprochement peut être fait également avec la manière dont a disparu l'objet observé à Forli en 1394, dont notre « Chronique des OVNI » traite en ce numéro.

Dans le rapport officiel de l'USAF, « Scientific Study of Unidentified Flying Objects », le Dr Edward U. Condon, à propos du cas de Santa Ana, marque nettement la difficulté de trancher cette affaire et ne peut que conclure : « Bien que l'hypothèse d'un réel OVNI ne puisse formellement être démontrée, ce cas demeure comme étant d'un intérêt exceptionnel, en raison de sa si parfaite documentation qui illustre les relations existant entre notre société et un homme qui affirme avoir observé un OVNI. »

Patrick Ferryn.

Documents reproduits grâce à l'obligeance du NICAP.

Scientific Study of Unidentified Flying Objects — page 437 — Dr Edward U. Condon.

Flying Saucer Review — vol. 14, n° 1 — vol. 14, n° 3 — vol. 15, n° 2 — vol. 15, n° 5.

Relevé dans « Sciences et Mécaniques » :

Les partisans des « soucoupes volantes » sont pour la plupart d'un certain âge, d'une mauvaise santé physique et mentale, et d'une instruction primaire. C'est ce qu'affirme un chercheur de l'école de criminologie de l'université de Californie à Berkeley qui a fait partie d'un certain nombre de clubs de soucoupes volantes pour les étudier pendant trois ans. Il a remarqué également que la plupart des membres sont des veufs ou des célibataires et qu'ils appartiennent à des milieux semi-bourgeois. (Réf. : N° 248 - janvier 1967 - p. 8)

Le catalogue des observations belges

104) 24 juin 1958, soirée, Lessines (Prov. de Hainaut).
Observation d'un objet verdâtre. (La Libre Belgique — 25-6-1958).

105) 24 juin 1958, soirée, Soignies (Prov. de Hainaut).
Bolide vert dans le ciel. (La Libre Belgique — 25-6-1958).

106) 24 juin 1958, 21 h 10, Bruxelles.
L'observatoire d'Uccle a observé le bolide vert aperçu en maints endroits du territoire belge. Il s'agissait d'un corps allongé de couleur blanc-vert, plus lumineux que la planète Jupiter. Observé dans le ciel sud par 30° d'élévation, le mystérieux visiteur suivait une direction ouest-est. La vitesse fut estimée à celle d'un avion supersonique pour un objet d'une masse assez importante. (La Libre Belgique — 25-6-1958).

107) 27 août 1958, 20 h 56, Nevele (Prov. de Flandre-Or.).
M. Bonami observa pendant 3 secondes un objet noir, semblable à la forme d'un cratère — le témoin est astronome amateur — par 30° à 35° sur l'horizon. La lune se situait au sud-est et l'objet occupait une position nord-ouest. Il passa devant le disque lunaire. (Disc Digest, La Haye — 12-?-1958).

108) 2 septembre 1958, 19 h 45, Forest, Bruxelles.
Plusieurs passants ont observé un objet brillant immobile dans le ciel, à haute altitude. Il se déplaçait puis après avoir repris sa position primitive, il disparut. Durée de l'observation : 10 minutes. (Le Soir — 3-9-1958).

109) 31 octobre 1958, 19 h 30, Lokeren (Prov. de Flandre-Or.).
Un bolide, une boule de feu, s'est abattue sur le hameau de Staakt (quartier de Lokeren) provoquant des dégâts à plusieurs habitations qui eurent leurs murs lézardés. Dans la maison de M. De Meyer, le globe de feu traversa la pièce commune à hauteur d'un récepteur de télévision qui lança des décharges de lumière inhabituelles. M. De Meyer fut averti du phénomène lorsque sa servante rentra dans la maison en disant qu'une étrange boule de lumière tournoyait dans le ciel de la ville. Une explosion fut entendue durant le phénomène. (Presse belge — J.-G. Dohmen et GESAG).

110) 31 octobre 1958, 19 h 30, Erembodegem (Prov. de Flandre-Or.).
Une lueur étonnante a été aperçue par plusieurs habitants. Suite à l'incident mystérieux de Lokeren, l'Institut Royal Météorologique d'Uccle effectua une enquête dans la région à l'aide d'appareils de détection. (GESAG).

111) 21 janvier 1959, 19 h 30, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen mentionne qu'il observa sur l'horizon est, quatre objets en évolution. (GESAG).

112) 23 janvier 1959, 06 h 00, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen observe deux disques rouges suivis d'une traînée lumineuse de 3 à 7 fois leur dimension. Un des objets suivait une course méridionale, tandis que l'autre était visible au zénith de Schaerbeek. (Bruxelles-Est). (GESAG).

113) 27 janvier 1959, nuit, Bruxelles.
M. L. Lemmens rapporte avoir observé un disque lumineux sur la ville. (J.-G. Dohmen).

114) 30 janvier 1959, matinée, Moulin du Ruy (Prov. de Liège).
Un agriculteur, M. Gilbert Surnay, qui travaillait dans son champ, observa une boule brillante dans le ciel. Frappé par le phénomène, il courut vers la ferme pour avertir sa femme mais après une minute, l'objet avait déjà disparu. (La Libre Belgique — 6-2-1959).

115) 30 janvier 1959, matinée, Heusy (Prov. de Liège).
Deux écoliers qui se trouvaient sur le seuil de l'église, aperçurent une sphère brillante blanche suivie d'une traînée longue et blanche. Il avait, selon les enfants, « la grosseur d'un ballon de football ». (La Libre Belgique — 6-2-1959).

116) 6 mars 1959, 20 h 45, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen et sa classe d'élèves observent pendant 30 minutes huit objets effectuant des évolutions au-dessus et en face du bâtiment qu'ils occupent durant la soirée. Il s'agissait de bolides lumineux se déplaçant linéairement et se croisant parfois durant leur trajectoire. (J.-G. Dohmen — GESAG).

117) 9 mars 1959, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen rapporte l'observation d'un objet lumineux se déplaçant à l'horizon selon une droite de l'est vers le sud-est. (J.-G. Dohmen).

118) 3 avril 1959, 22 h 40, Kapellen (Prov. d'Anvers).
Pendant 2 minutes, plusieurs personnes observèrent une formation de trois objets de couleur orange disposés en « V », pointe vers l'arrière. Ils se dirigeaient vers le port (à l'ouest). (J.-G. Dohmen).

119) 7 juillet 1959, 23 h 25, Gand (Prov. de Flandre-Or.).
Un objet lumineux orangé, comme une étoile (point-source) et précédé d'une traînée lumineuse, a été observé par M. A.-J. Van Hoecke à 75°-80° sur l'horizon. L'objet qui se dirigeait du sud-sud-ouest vers le nord-nord-est fut visible pendant 30 secondes. (Disc Digest, hiver 1959 — p. 17, La Haye).

120) 12 août 1959, 22 h 00, Gand (Prov. de Flandre-Or.).
M. A.-J. Van Hoecke note par un ciel clair et un vent de sud-sud-ouest, un objet ponctuel blanc-bleuâtre progressant par bonds suivant une direction allant du sud vers le nord-ouest ; l'observation dura 15 secondes. (Disc Digest, hiver 1959 — p. 17, La Haye).

121) 2 septembre 1959, Gand (Prov. de Flandre-Or.).
Observation d'un objet ponctuel se transformant par la suite en un globe éblouissant à lumière changeante. L'objet progressait dans plusieurs directions et par à-coups. (GESAG).

122) 7 novembre 1959, 22 h 30. Bruxelles.
Un témoin, situé rue des Moissons, observe trois objets rougeâtres sur l'horizon est. (J.-G. Dohmen).

123) 10 novembre 1959, 19 h 25, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen observe pendant 50 minutes trois objets en évolution dans le ciel est. (J.-G. Dohmen et GESAG).

124) 11 septembre 1960, 21 h 26, Jemeppe (Prov. de Namur).
M. Bastjean de Jemeppe observe un objet ayant l'éclat de l'étoile polaire. Il se déplaçait de nord-ouest à sud-est en laissant une traînée commme « un semblant de queue ». (La Dernière Heure du 13 septembre 1960).

125) 10 octobre 1960, 22 h 00, Forest-Bruxelles.
Trois jeunes témoins observent depuis la place St Denis, durant une kermesse, un globe avec flammèches « comme la lune » et de couleur bleu-blanc. Il semblait se déplacer à la vitesse d'un avion vers le nord-est et « faisait songer à un papier enflammé emporté par le vent ». (BUFOI).

126) 24 février 1961, 21 h 05, Bruxelles-est.
M. J.-G. Dohmen note pendant 5 minutes un objet insolite dans le ciel est. (GESAG).

127) 12 mai 1961, 22 h 55, Anvers.
Alors qu'il se promenait avenue Van Ryswijck à Anvers, M. Liwchitz, habitant la même avenue, aperçut un objet de couleur orangée volant à une altitude estimée à 15 000 mètres. Les contours de l'objet n'étaient pas très nets. Il était entouré d'un halo qui par trois fois a diminué et augmenté d'intensité. Les modifications de ce halo étaient comparables à l'éclair d'un flash. Lorsque l'intensité était la plus forte, l'objet avait la forme d'un disque qui volait tout droit, et sans bruit, sans parcourir de parabole. Il était comme un gros ballon qui, en s'éloignant, est devenu aussi petit qu'une étoile et a disparu en direction de l'ouest.
L'observation a duré entre 30 et 40 secondes. La vitesse approximative devait être de 800 à 1 000 km/h.
Le témoin a fait remarquer le phénomène à deux dames qui se trouvaient là. C'est un homme sérieux ayant l'habitude d'observer le ciel. (Le Courrier Interplanétaire n° 55 juin 1961).

128) Juin 1961, 15 h 00, Malonne (Prov. de Namur).
Pendant une heure, M. Pierre Elsen observe un point brillant « comme Sirius » et immobile au zénith. Ciel bleu et clair. (Pierre Elsen et BUFOI).

129) 31 juillet 1961, 02 h 50, Seraing (Prov. de Liège).
« Je ne sais pas pourquoi j'ai contemplé les étoiles, écrit Michel Erler, pour découvrir avec stupéfaction que l'une d'elles se déplaçait vers le sud-ouest puis, effectuant une grande boucle, revenait vers le nord-est, à proximité de la lune ». La vision de l'étoile lumineuse — se déplaçant intelligemment — a duré environ 3 minutes. (Le Courrier Interplanétaire).

130) 26 août 1961, 21 h 55, Anvers.
Plusieurs personnes observent un objet « comme une étoile de la dimension de la Polaire », se déplaçant lentement d'ouest en est (vers la lune). (BUFOI).

131) 26 août 1961, 21 h 55, Anvers.
M. Liwits rapporte qu'il observa quatre objets ronds et lumineux en formation triangulaire. L'objet au centre, se dirigea vers le sud-sud-est (durée : 3 minutes) alors que les trois autres volèrent vers le sud-sud-ouest (2 minutes). (BUFOI).

132) Fin août 1961, 24 h 00 (env.), Ciplet (Prov. de Liège).
M. Pierre Elsen et un ami observent un point rouge silencieux à haute altitude. Il progressait selon « un zigzag aplati » avec des à-coups brusques lors du changement latéral. Direction nord-est vers sud-ouest. (Pierre Elsen).

133) 9 novembre 1961, 19 h 15, Bruxelles.
Quatre objets volants non identifiés sur l'est de l'agglomération bruxelloise. (J.-G. Dohmen).

134) 1961, 22 h 00, Roulers (Prov. de Flandre-Occ.).
J. Van de Maele observe, entre 22 et 23 heures un objet en forme de torpille laissant derrière lui une traînée de fumée. Un autre témoin, inconnu, suivit le phénomène. L'objet avait plusieurs couleurs : de l'avant à l'arrière, il était bleu, rouge, jaune, vert, et la partie extrême était violette, semblable à de la fumée trouble. (Edgar Simons de Lierre — GESAG).

135) 1961, 22 h 00, Roulers (Prov. de Flandre-Occ.).
M. J. Van de Maele rapporte l'observation d'une sphère rougeâtre, entre 22 et 23 heures ; le phénomène dura 3 à 4 secondes et se déplaçait d'est en ouest. (Edgar Simons de Lierre — GESAG).

136) 18 janvier 1962, 07 h 02, Morlanwelz (Prov. de Hainaut).
M. J. Martiny observe un objet de la grosseur apparente d'une noix, de couleur bleu-vert. A la vitesse d'une météorite. l'objet se déplaçait d'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest sur une trajectoire située entre Morlanwelz et Harmegnies. (J.-G. Dohmen — GESAG).

137) Février 1962, 19 h 15 (environ), Berchem-Ste-Agathe - Bruxelles.
Alors que Mme De Ridder se promenait avec son chien à quelques mètres du cimetière de Berchem-Ste-Agathe, un objet sphérique, brillant et de couleur jaune apparut silencieusement au-dessus de l'Hospice de Molenbeek. Le témoin estima sa dimension un peu inférieure au diamètre lunaire. L'objet effectua une courbe pendant son déplacement avant de disparaître au loin. (SOBEPS).

138) Juin 1962, Jette-St-Pierre - Bruxelles.
A hauteur de la basilique de Koekelberg, Mlle C. observe un objet fusiforme se déplaçant d'ouest en est. (M. Roger Lorthioir et GESAG).

139) 23 juillet 1962, 22 h 20, Neder-Over-Hembeek - Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen et son fils observent pendant 18 minutes un objet non identifié, sur l'horizon est, et à l'aplomb de la zone de l'aéroport de Zaventem. Depuis une élévation de 20° à l'est jusqu'au nord-nord-est par 65° d'élévation. Vent faible. (J.-G. Dohmen).

140) Juillet 1962, après-midi, Bourseigne (Prov. de Namur).
Date approximative. M. P. Longuillier rapporte qu'avec quatre personnes, il observa un disque plat du diamètre apparent du soleil, d'un rouge sombre, allant d'ouest en sud-est. Son volume diminuait au fur et à mesure de l'éloignement. (Groupe « D », J.-G. Dohmen).

141) 28 mars 1963, 20 h 00, Bruxelles.
M. J.-G. Dohmen note l'apparition d'un objet au nord-est dont la lumière varie avec les nuages qu'il traverse. L'élévation fut estimée à 20° sur l'horizon. (J.-G. Dohmen).

142) 8 décembre 1963, 21 h 10, Anvers - Rive gauche.
Une sphère dix fois plus petite qu'une « Caravelle », brillant comme l'aluminium. Une « Caravelle » volait au même moment à 1 500-2 000 mètres (selon SABENA) tandis que l'OVNI se trouvait à 2 000-3 000 mètres. Avec une grande vitesse, l'objet fila vers le nord dans un ciel clair sans nuages. (La Métropole d'Anvers, 29-10-1963).

143) 8 décembre 1963, 15 h 00, Anvers.
Un témoin anonyme observe pendant 2 minutes un objet en « forme de goutte », avec une dimension apparente de 2 mm. Jaune, sans traînée, il volait silencieusement du nord au sud. Peu après, des avions à réaction survolèrent le lieu. Le ciel était clair et il y avait du soleil. (BUFOI).

144) 8 décembre 1963, 21 h 10, Gembloux (Prov. de Namur).
M. R. L. observe pendant 6 minutes un point qui se transforme en un trait, en variant du jaune au rouge. Des sons « comme des bouffées ouatées venant de loin » furent entendus. Déplacement comparable à celui d'un bombardier de la dernière guerre. L'objet se dirigeait du nord-nord-ouest au sud-est en formant une légère courbe. (BUFOI).

145) 31 janvier 1964, Gosselies (Prov. de Hainaut).
Observation d'un objet d'une luminosité intense et se déplaçant d'est en ouest. (Observation de R.V. — J.-G. Dohmen).

146) 1er février 1964, Gosselies (Prov. de Hainaut).
Le témoin, M. R. V., observe un objet lumineux se déplaçant d'ouest en est. (J.-G. Dohmen).

147) 20 février 1964, 19 h 55, Louvain (Prov. de Brabant).
M. Pierre Elsen observe pendant 1 à 2 minutes un point de la « grosseur de Jupiter » blanc avec dominante rouge. Vitesse d'un avion à réaction à plein régime. Passant à hauteur de la « ceinture d'Orion » vers l'horizon. (Pierre Elsen).

148) 25 février 1964, 20 h 05, Louvain (Prov. de Brabant).
M. Pierre Elsen observe un point clignotant blanc (clarté comparable à un maximum de la planète Vénus) qui silencieusement et à la vitesse d'un avion vient du sud et se dirige vers le nord. (Pierre Elsen).

149) 15 mars 1964, crépuscule, Chassepierre (Prov. de Luxembourg).
Date approximative, entre le 15 et le 18 mars. M. Watelet observe une lueur orange se déplaçant vers Carignan (France) du sud-est au nord-ouest et dans une région méridionale de la localité. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen).

150) 5 avril 1964, 23 h 00, Wandre (Prov. de Liège).
Un témoin habitant Wandre observe une lumière intense se déplaçant d'est en ouest. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen).

151) 9 avril 1964, 21 h 00, Wandre (Prov. de Liège).
Pendant 2 heures, une lumière intense est observée se déplaçant d'est en ouest. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen).

152) 15 avril 1964, 20 h 30, Herstal (Prov. de Liège).
M. Jacques Durbuy observe une lumière se déplaçant sous les nuages d'est en ouest. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen).

153) 16 avril 1964, 21 h 25, Bruxelles.
Depuis l'église St. Servais, un témoin observe un objet se déplaçant du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Il couvrit 100° en 8 minutes et disparut par 20° d'élévation sur l'horizon sud après avoir survolé la capitale dans sa largeur. Par rapport aux étoiles visibles, la direction peut être évaluée de Capella à Castor et Pollux. (J.-G. Dohmen).

154) 16 avril 1964, 02 h 30, Athus (Prov. de Luxembourg).
Un « tube » lumineux est observé par MM. Weicker et de Souza, ouvriers travaillant aux hauts-fourneaux. De couleur jaunâtre fluorescente, il apparut en un point situé entre Athus et Rodange. Il resta immobile dans le ciel pendant dix minutes, puis le phénomène « s'éteignit » comme un tube fluorescent. L'enquête menée par M. J.-G. Dohmen permit de réunir les données complémentaires ci-après : le cigare stationnait à mi-distance entre Athus et Rodange ; sa longueur apparente, à bras tendu, était de 30 cm de long pour une épaisseur de 10 cm. Estimée à une altitude de 1 400 mètres, l'élévation est de 45° sur l'horizon (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J-G. Dohmen — GESAG).

155) 20 avril 1964, Liège.
Le Chevalier de Lamines, observe pendant 20 secondes un disque lumineux brillant aux reflets mauves survolant la ville. Ouest vers est. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen).

156) 4 mai 1964, 00 h 35, Bruxelles.
Deux universitaires, MM. Frank Boitte et Patrick Morlet, observent un objet rougeâtre avançant par à-coups et selon une trajectoire ondulante. Scintillant mais non cilgnotant, l'objet fut suivi pendant 10 minutes, avant de disparaître derrière un immeuble qui le cacha à la vue. Direction trouvée selon repères sur le terrain : sud-est vers nord-ouest. (BUFOI).

157) 7 mai 1964, 21 h 45, Bruxelles.
M. et Mme Van Blercom ont observé de 21 h 45 jusqu'à 22 h 45, une sphère fluorescente composée d'alvéoles, dans la moitié supérieure de laquelle on distinguait un objet bleu vif, renflé en son centre et qui glissait dans la partie gauche de cet hémisphère. L'objet modifia cinq fois sa position par rapport au lieu d'observation. (Le Soir Illustré « Dix Soucoupes sur la Belgique » J.-G. Dohmen — GESAG — BUFOI).

158) 11 mai 1964, 19 h 30, Bruxelles.
M. Brine, de Woluwé-Saint-Lambert, rapporte l'observation d'un objet de couleur brune avec des semblants d'ailerons. Sa forme se modifiait au cours d'une rotation et l'on pouvait noter quatre pointes arrondies. (Roger Lorthioir).

159) 25 juin 1964, 01 h 15, Jalhay (Prov. de Liège).
M. P. V., observe le passage d'un objet silencieux et rougeâtre dont la magnitude était comparable à celle d'une étoile. Tout en clignotant de façon irrégulière mais rapide, il progressait par bonds, s'élevant et retombant en une succession de petites courbes.
Au loin, précise le témoin, au passage de l'objet, une série de lampadaires le long d'une chaussée s'éteignirent et se rallumèrent (GESAG, J.-G. Dohmen).

160) 17 juillet 1964, 23 h 00, Bruges (Prov. de Flandre-Occ.).
Mlle Marceline Bourgognie rapporte qu'elle observa depuis la fenêtre de son domicile un objet lumineux se déplaçant du nord-ouest au sud-ouest. (GESAG).

161) 27 juillet 1964, La Panne (Prov. de Flandre-Occ.).
MM. Paul Timmerman et Patrick Morlet observèrent un objet volant venant de l'est et se dirigeant vers la mer. (BUFOI).

162) 21 septembre 1964, Tervuren (Prov. de Brabant).
M. Willot voit un objet assez plat, de la taille d'une étoile de première magnitude. Visible en plein jour et par beau temps. (Roger Lorthioir — GESAG).

163) 18 octobre 1964, 20 h 15, Morlanwelz (Prov. du Hainaut).
Mme Martiny qui attendait l'autobus à hauteur du lieudit « Les Hayettes », aperçoit deux étoiles de deuxième grandeur se rapprochant horizontalement en ralentissant pour se confondre en un point fixe. L'instant d'après, elles se séparent. Le témoin ne peut préciser s'il y a eu un croisement entre les objets ou un retour en sens contraire après s'être confondus. L'emplacement exact du témoin se trouve être « l'évitement » proche des « Hayettes ». (J.-G. Dohmen — GESAG).

164) 4 janvier 1965, Bruxelles.
Pendant 5 secondes, rapporte M. Jacques Piron (19 ans) j'observai un objet de la grosseur de la planète Mars à l'œil nu. De couleur orange il égalait la vitesse d'un avion pendant son déplacement. A environ 2 km, se trouvait précisément un avion. (BUFOI).

165) 7 janvier 1965, Vedrin (Prov. de Namur).
M. et Mme S. demeurant à mi-distance entre Namur et Vedrin furent réveillés au cours de la nuit par une luminosité violente. Mme S., regarda par la fenêtre et aperçut un étonnant spectacle. Elle réveilla son mari. Il s'agissait d'un « feu tournant » qui balayait la campagne en suivant une trajectoire orientée de Namêche à Spy (est vers ouest). Le « feu » effectuait une rotation complète en 45 secondes environ. Il était surmonté d'une boule de feu qui n'apparut que progressivement pendant le passage devant les témoins. La chose se situait sous le plafond des nuages. A plusieurs reprises elle arrêta sa course en s'approchant du sol et en devenant d'une luminosité violente, au point que les témoins ne pouvaient en soutenir l'éclat. Au moment du survol de la maison, M. et Mme S., estimèrent l'altitude de l'objet de 100 à 150 m pour une dimension apparente d'une demi-lune. Les témoins crurent à maintes reprises à un atterrissage, l'objet s'approchant très près du sol. (BUFOI, M. Collette).

166) Février 1965, Turnhout (Prov. d'Anvers).
M. A. Van Looy et 4 autres personnes rapportèrent avoir observé pendant 25 minutes un objet elliptique accompagné de 3 objets plus petits. La formation se dirigeait vers le sud. L'objet principal était jaune, laissant échapper à l'arrière un mince filet de fumée. Ils avançaient en zigzaguant, le gros objet en rotation sur lui-même. Les objets secondaires prirent, à un certain moment des directions précises, vers l'ouest et le sud-ouest. (Het Interplanetair Nieuwsbulletin n° 1-4. Page 11 et Edgar Simons de Lierre).

167) 28 avril 1965, 20 h. 25, Mortsel (Prov. d'Anvers).
Mme Greta Bogaert aperçoit un objet en forme de poire avec une longue extrémité d'un jaune vif, la queue était d'un « rouge flamme ». L'objet volait très haut silencieusement, son côté arrondi vers l'avant (sens de la marche). A l'aérodrome de Deurne, on n'observa aucun phénomène aérien de ce type. (Het Handelsblad 29 avril 1965).

168) 19 juin 1965, 22 h 45, Ninove (Prov. de Brabant).
M. Floris Van Mol observe un obet semblable à l'étage d'une fusée, d'un rouge vif, qui se dirige vers le sud-est avec une traînée apparente d'un mètre. Avançant à une vitesse fantastique, il ne resta visible qu'une dizaine de secondes. (Het Laatste Nieuws 23 juin 1965 et M. Roy).

169) 21 juin 1965, 13 h 00, Anvers.
M. Jacques Bonabot, observe pendant 1 à 2 minutes depuis des cales sèches de Beillard-Murdoc, un objet argenté fusiforme. Il progresse lentement à très haute altitude. Ciel clair, temps chaud. Direction de l'OVNI : nord-est vers sud-est. Aucun son. Aucun empennage discernable. Dimension apparente à 50 cm des yeux : quelques mm. (GESAG).

170) 21 juillet 1965, 16 h 00, Knokke (Prov. de Flandre-Occ.).
M. Peelaes et plusieurs vacanciers observent en direction du nord et au-dessus de la mer, un objet fusiforme évoluant d'une manière bizarre. (J.-G. Dohmen — GESAG).

171) 30 juillet 1965, Evere-Bruxelles.
Mlle Caron (9 ans) rapporte l'observation d'un « bâton » lumineux. Pulsant à l'avant et lâchant des étincelles. Direction sud-ouest, nord-est vers Melsbroek. (Patrick Ferryn).

172) 1er août 1965, nuit, Bruxelles.
Un objet rond, très gros et de couleur orange fait vibrer l'armature d'un immeuble rue Américaine. (M. Becq).

173) 18 septembre 1965, 23 h 45, Bray (Prov. de Hainaut).
Pendant 5 minutes, cinq personnes observent un objet elliptique lumineux laissant une traînée lumineuse et phosphorescente. Jaune doré, l'objet silencieux se déplaçait d'ouest en est par une élévation de 45° sur une trajectoire horizontale. (BUFOI).

174) 20 septembre 1965, 21 h 30, Berchem-Anvers.
M. Maurice Hornaert et plusieurs membres de sa famille observent depuis un grenier l'apparition, au-dessus d'un feu d'artifice tiré à Berchem, d'un globe irradiant une couleur jaune-verdâtre. Venant de Schilde (nord-est d'Anvers), l'objet s'immobilisa par la suite au-dessus de l'aérodrome de Deurne où après 30 secondes il monta vers le ciel avec un sifflement. Un professeur de l'athénée où le témoin étudiait reçut confirmation de la tour de contrôle de Deurne que l'insolite objet y avait également été observé. De la grosseur apparente d'une orange, l'OVNI se déplaçait à une vitesse estimée à 3 000 km/h selon une trajectoire nord-est vers sud-ouest, à 45° d'élévation sur l'horizon. Ciel clair et étoilé. (BUFOI — Het Interplanetair Nieuwsbulletin n° 1 de 1967 — Flying Saucer Review de Londres vol. 12 n° 1, 1966).

175) 27 octobre 1965, 17 h 30.
M. Schmidt et sa mère observent un objet circulaire d'un blanc terne venant du nord-est. A 20 diamètres de l'objet, on distinguait un « phare tournant ». Plusieurs lueurs en rotation autour de l'objet. (J.-G. Dohmen).

Nos enquêtes

Buret : au rendez-vous de l'étrange

176) Novembre 1965, 21 h 30, Nieuwenrode (Prov. de Brabant).

M. et Mme J. Knapen observèrent, alors qu'ils roulaient vers Capelle-au-Bois venant de Bruxelles, une sphère de couleur rouge feu. Alerté par son épouse, l'automobiliste arrêta son véhicule pour noter à quelque 100 m sur la droite de la route et légèrement au-dessus du sol un cercle de feu d'un diamètre de 2 m, brillant avec une très forte intensité pendant quelques secondes. Les témoins ont vu l'objet « s'éteindre brusquement ». Aucun élément posé sur le sol n'a été distingué. (J.-G. Dohmen).

177) 7 décembre 1965, 07 h 40, Bruxelles.

Depuis l'avenue Paul Meyer, M. Patrick Morlet observe durant une minute deux engins. Le premier, énorme avec une traînée d'étincelles, le second triangulaire. Respectivement, d'un blanc « fort » et d'un rouge « moyen », ils progressaient linéairement par un temps nuageux. (P. Morlet et BUFOI).

178) 28 décembre 1965, Mont-St-Guibert (Prov. de Brabant).

Une insolite formation de petits flocons nuageux est observée au-dessus du sol. Disposés en cercle, ils s'interpénètrent par le haut, pour à la queue leu-leu, se diriger vers le sol en une double colonne. (GESAG. J.-G. Dohmen).

(à suivre)

Jacques Bonabot.
Patrick Ferryn.

Le hameau de Buret (commune de Tavigny, province de Luxembourg) semble être particulièrement favorisé par la visite de touristes insolites. C'est plus précisément un habitant de cette petite localité ardennaise qui a fait plusieurs observations non dépourvues d'intérêt.

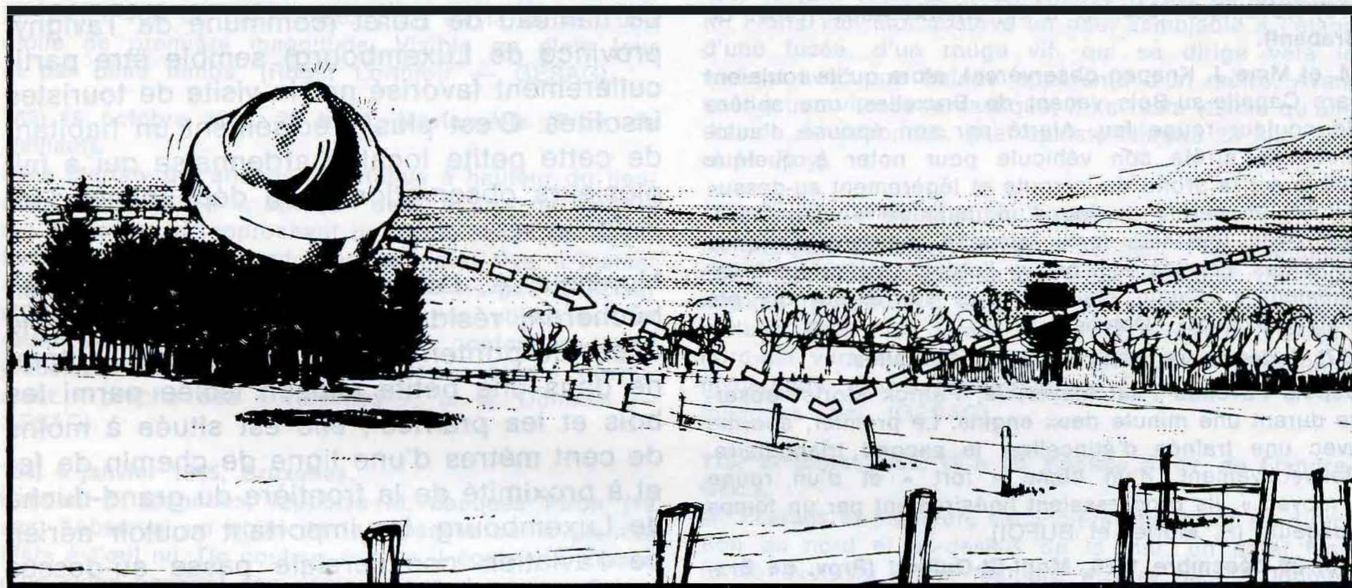
Monsieur A. Lambert, pensionné et ancien bûcheron, réside avec sa femme depuis le début du printemps jusqu'à la fin de l'automne dans une petite maison isolée parmi les bois et les prairies ; elle est située à moins de cent mètres d'une ligne de chemin de fer et à proximité de la frontière du grand-duché de Luxembourg. Un important couloir aérien de l'aviation commerciale passe au-dessus du village et le témoin signale également le survol quasi quotidien, souvent à très basse altitude, d'avions militaires franchissant trop fréquemment le mur du son.

Le 25 septembre 1967, M. Lambert se réveilla plus tôt que les autres jours, peu avant 7 h. Se levant promptement, il sortit sur le pas de la porte de son habitation. Le temps était beau, très doux.

Immédiatement un curieux spectacle capta son attention : bien que le ciel fût clair et sans nuages, il remarqua, à 15 ou 20 m de hauteur, une couronne de brouillard de coloration gris-mauve décrivant autour de sa demeure une circonférence d'environ 100 m de rayon. Sous cette couronne, les pignons de la gare de Tavigny et, à un kilomètre environ, les toits du village de Buret étaient perceptibles. Pointant au-dessus de la cime des sapins, le soleil apparaissait dans un halo au travers de l'étrange nuée qui estompait aussi la lune, visible dans la direction opposée.

Soudain, le témoin aperçut, face à lui, un énorme engin argenté dissimulé dans le brouillard, « pendu sans bouger » selon M. Lambert, à l'aplomb d'un bouquet de sapins bordant l'entrée de la propriété. De forme hémisphérique et ceinturé dans sa partie inférieure par une plate-bande d'à peu près 1,50 m de hauteur, l'objet devait avoir un peu moins de 20 m de diamètre. Il était lisse comme un bloc de verre coulé, sans boulons, rivets, joints ou soudures, les contours nets comme coupés au couteau, et d'une couleur

illustration 1



comparable à celle d'un pare-chocs de voiture (illustration 1 et plan/1).

Il appela sa femme : « Viens voir, un satellite ! »

Brusquement l'objet bascula et, découvrant sa face inférieure plate et circulaire, se mit en marche. « C'est une soucoupe volante, cria M. Lambert, elle vient vers moi ! » Perdant de l'altitude et « à la vitesse d'un vieux bonhomme à vélo », comme le raconta le témoin dans son langage imagé, l'objet s'approcha, sans bruit, ni fumée ou lueur, à une trentaine de mètres pour apparemment se préparer à atterrir dans la prairie face à la maisonnette.

Afin d'encore mieux observer la manœuvre, le témoin se précipita à l'intérieur de l'habitation pour y prendre ses lunettes posées sur un buffet à moins de dix mètres de la porte d'entrée. Quand il ressortit, toujours en courant, il ne vit plus rien, l'engin avait disparu.

Madame Lambert cependant avait assisté à un brusque changement de direction de l'objet au moment où son mari courait chercher ses lunettes et elle le lui montra à environ 300 m vers la droite, s'éloignant au-dessus du chemin menant au village. Elle précisa également avoir vu un globe rouge émerger au sommet de la coupole argentée.

Aussitôt après, Mme Lambert remarqua un deuxième engin qui, dissimulé dans la couronne de brouillard, tournait autour des deux observateurs dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ce nouveau venu avait également sorti un globe rouge ; achevant son périple, il rejoignit son compagnon et finalement ils échappèrent ensemble à la vue des deux témoins.

L'observation de ces diverses évolutions avait duré plus ou moins trois minutes, et cinq à six minutes après la disparition des visiteurs, la couronne de brouillard se dissipa complètement.

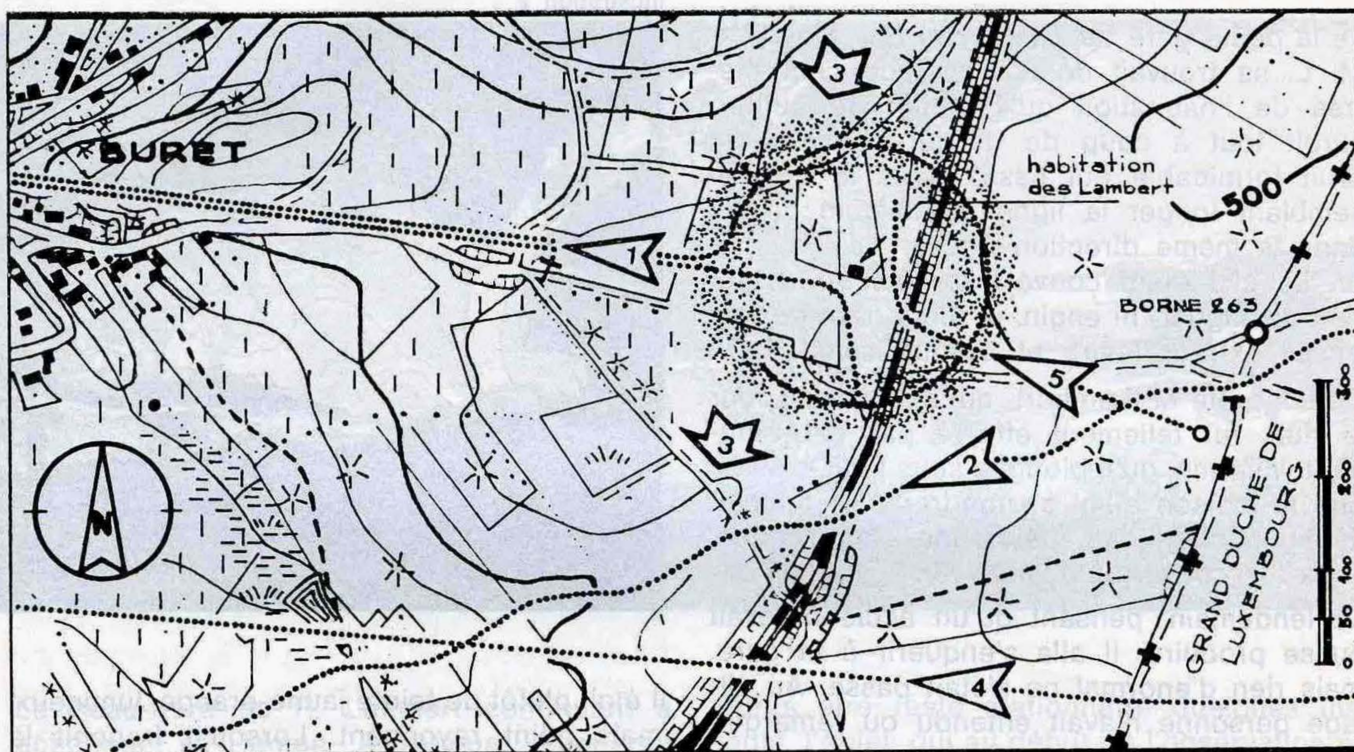
Une troisième personne atteinte de cécité quasi totale se trouvait également chez les Lambert, et en raison de son infirmité, elle ne put observer le phénomène.

Régulièrement M. Lambert se rend à Bruxelles où le couple possède un pied-à-terre. Au cours d'une de ces visites, il se rendit au pied de l'Atomium afin d'évaluer par comparaison les dimensions de l'objet qu'il avait aperçu à Buret. Il estima qu'il devait avoir grosso modo la même taille qu'une des sphères de l'Atomium, soit un diamètre de 18 m.

M. Lambert poursuivit son récit par une anecdote qui éventuellement pourrait prolonger curieusement les événements relatés ci-avant.

Environ une heure après l'incursion étrange

plan des lieux, échelle 1 : 10.000.



du début de la matinée et tandis que sa femme vaquait à des occupations ménagères, M. Lambert eut envie de se promener et se dirigea vers un bois de jeunes sapins tout proche.

Ayant pénétré de 25 ou 30 m dans cette sapinière très touffue, il s'immobilisa brusquement comme cloué sur place, avec l'impression d'être observé de très près. Angoissé, il se mit à transpirer abondamment, la sueur lui coulant même dans les yeux, puis il se sentit transi bien que la journée fût déjà chaude à ce moment. Prudemment, il rebroussa chemin à reculons et, arrivé à l'orée du boqueteau, se précipita en courant vers sa demeure.

Le lendemain, il regagna son logement bruxellois en compagnie de son épouse à qui il n'avait toutefois point donné la raison de cette subite décision. Deux ans après cet événement il n'avait toujours pas osé s'engager dans l'inquiétant petit bois, le contournant même avec crainte lors de ses promenades.

Au cours de l'été de cette même année, un autre habitant de Buret, Monsieur M. L., ancien bûcheron âgé d'environ 83 ans à l'époque, fit l'observation suivante :

Un soir de l'été 1967, quittant l'habitation de notre témoin précédent chez qui il avait passé la soirée, il regagnait son domicile situé à plus ou moins 800 m de là.

Il était un peu plus de 22 h, et le ciel étant couvert, il utilisait une lampe électrique pour éclairer le chemin. A mi-parcours il constata soudain que le paysage était illuminé anormalement, au point qu'il n'avait plus besoin de sa lampe de poche. Il remarqua, en provenance du grand-duché de Luxembourg, et se dirigeant vers Bastogne, un disque d'apparence ovale moins gros que la pleine lune et de couleur feu. L'objet traversa le ciel selon une trajectoire zigzagante en un plan horizontal. Le témoin perçut également que l'objet émettait un bruit comparable à un moteur d'aspirateur (plan /2).

En 1968, un autre phénomène étrange s'est produit à Buret. Un soir d'automne, aux environs de minuit, Monsieur M. L. étant sur le point de quitter la demeure de notre premier témoin pour s'en retourner chez lui, observa avec son compagnon le passage, en direction de Libramont, d'un train transportant du matériel militaire lourd brillamment éclairé par des projecteurs. Alors que le convoi, progressant lentement, avait dépas-

sé la petite gare de Tavigny et que Monsieur M. L. se trouvait déjà à quelque cent mètres de l'habitation qu'il venait de quitter, surgit tout à coup de derrière celle-ci un bruit formidable qui passa dans le ciel en semblant longer la ligne de chemin de fer dans la même direction que le train militaire. Le ciel étant couvert, le témoin ne put rien distinguer, ni engin, ni lueur, rien que ce fracas extraordinaire et assourdissant.

De son côté M. Lambert, qui s'apprêtait pour la nuit, fut tellement effrayé par cet étonnant vacarme, qu'il plongea sous le lit croyant que la maison allait s'effondrer ; sa femme, déjà couchée, se pelotonna, épouvantée, sous les couvertures (plan /3).

Le lendemain, pensant qu'un accident avait pu se produire, il alla s'enquérir à la gare, mais rien d'anormal ne s'était passé. Au village personne n'avait entendu ou remarqué quoi que ce soit de particulier.

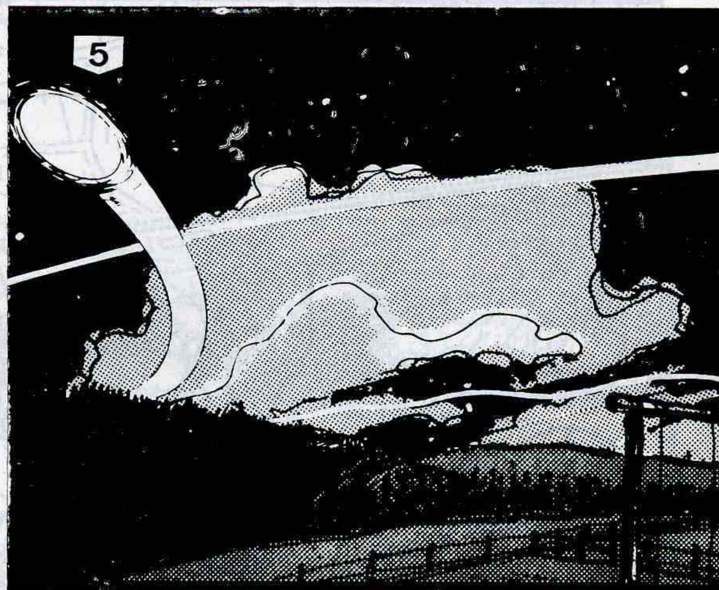
Si 1969 et l'année suivante furent apparemment pauvres en incidents à Buret, l'été 1971 vit le retour de visiteurs étranges dans la région.

Les vacances avaient amené cette fois bien du monde chez M. Lambert et sa femme ; outre le couple, on comptait également leur fils R. et son épouse, le frère de celle-ci et un couple de jeunes Français amis de la famille.

Dans la nuit du 9 au 10 août, une nouvelle apparition devait se produire. Vers une heure du matin, après avoir passé la soirée à jouer aux cartes, tout le groupe, sauf Mme A. Lambert qui dormait à cette heure, se retrouva dehors à prendre l'air.

Le ciel était couvert, sans étoiles, il n'y avait pas de vent. Tout à coup, la femme de M. R. Lambert remarqua à environ un kilomètre de là, un point lumineux venant du grand-duché et s'élevant au-dessus des arbres pour se diriger plus ou moins vers le groupe d'observateurs. Selon le témoignage de son mari, l'éclat intense du début de l'observation s'atténuait progressivement au fur et à mesure de l'approche de l'objet, celui-ci était maintenant d'aspect métallique, de forme arrondie, la partie inférieure peu distincte et noyée dans l'obscurité. Pour M. Lambert père,

illustration 2



il était plutôt de teinte jaune-orange, lumineux, mais point rayonnant. Lorsqu'il franchit la ligne de chemin de fer, le père et le fils estimèrent qu'il pouvait avoir une grandeur réelle comparable à la petite micheline passant quotidiennement à la limite de leur propriété.

Le frère de Mme R. Lambert, ayant pris une torche électrique, effectuait des signaux lumineux en direction de l'appareil depuis l'instant où celui-ci avait franchi la voie ferrée. Ce ne fut qu'au moment où il se situa à peu près en face de la maisonnette et toujours à quelque huit cent ou mille mètres de distance, qu'il sembla y répondre. En effet, tout en poursuivant sa trajectoire, l'objet volant bascula et changea de couleur pour devenir complètement sombre. A ce moment une rangée d'environ cinq hublots rectangulaires, plus hauts que larges, fut visible. Ceux-ci, d'une luminosité jaune, se découpaient très nettement sur la masse sombre de l'engin devenu pratiquement imperceptible dans l'obscurité. Selon le fils Lambert, ces hublots présentaient la particularité d'avoir trois côtés parfaitement nets et rectilignes tandis qu'un des côtés verticaux de chaque hublot était flou et imprécis (illustration 2/4, plan /4).

L'engin ne resta dans cette position apparemment inclinée qu'un court instant et reprit sa position première en redevenant coloré ; les hublots n'étaient plus visibles.



Le beau-frère de R. Lambert continuant à actionner sa lampe électrique, l'appareil bascula une fois encore en redevenant sombre tandis que les hublots lumineux jaunes réapparaissaient ; peu après il reprit à nouveau sa position initiale tout en poursuivant silencieusement sa trajectoire. Ce fut à ce moment que les témoins purent observer sous l'engin les fugitives apparitions de quelques faisceaux lumineux rouge sombre, le temps d'une fraction de seconde à chaque fois. Ensuite, l'objet continuant sa route disparut dans les ténèbres.

Une autre discordance de témoignage est à relever : les témoins ayant été interrogés isolément, M. A. Lambert estima la durée de l'observation à environ deux minutes, tandis que son fils fit part d'une durée de plus de dix minutes, ce laps de temps fut confirmé par son épouse.

Le lendemain soir (10 août 1971), le même groupe assista à nouveau à un spectacle insolite. Au crépuscule, vers 21 h, bien qu'il n'y eût que peu de nuages dans le ciel, les étoiles n'étaient pas encore visibles. M. R. Lambert rapporta qu'une fois de plus en direction de la frontière luxembourgeoise et à environ 400 m de la propriété, il remarqua entre les cimes des sapins un objet lumineux très plat d'une largeur réelle de huit mètres approximativement (illustration 2/5, plan /5).

Après être resté stationnaire quelques instants, l'objet, qui au début de l'observation ne se présentait que sous l'aspect d'un trait, monta très lentement, ce qui permit aux témoins de remarquer qu'ils se trouvaient en présence d'un engin discoïdal n'ayant pratiquement pas d'épaisseur. Celui-ci, de couleur or, présentait un aspect ardent comme s'il s'agissait de métal en fusion. Sous ce disque, l'air semblait brûler en une sorte de cône tronqué s'évasant vers le bas. Au moment ou l'objet commença à s'élever, et bien que l'air parût vibrer, aucun sapin ne trembla. Le disque, tout en montant, se dirigea vers le village de Buret, mais après avoir survolé la ligne de chemin de fer, il vira et, changeant de direction, passa à moins de cent mètres des témoins entre la voie ferrée et la demeure de ceux-ci. Augmentant progressivement de vitesse, l'objet disparut dans les nuages, ne laissant aucune traînée derrière lui. Aucun bruit n'avait été perçu au cours de sa majestueuse ascension.

Ce dernier envol clôture momentanément le dossier des enquêtes ardennaises...

Jean-Luc Vertongen.

dessins : **Gélem.**

Etude et Recherche

Les théories du Dr Pagès

« Il n'y a pas de forces attractives dans la nature, seulement des forces répulsives. Ce que nous prenons pour des attractions ne sont en réalité que des pressions exercées par ce que nous appelons le vide. Celui-ci est un immense réservoir d'énergie dans lequel la matière constitue des trous. » Tel est le genre de propos pour le moins inorthodoxe que tient Marcel Pagès, un paisible médecin de Perpignan que sa passion pour la physique a fait connaître internationalement. Mais si l'étranger s'intéresse aux recherches du Dr Pagès, la science française semble se boucher yeux et oreilles pour l'ignorer. Il faut reconnaître que les savants ont quelque raison de se cabrer : c'est toute l'interprétation classique de la nature des champs gravitationnel et électromagnétique que le docteur tranquille réduit à néant !

Pour bien comprendre le caractère révolutionnaire des théories de Pagès, il est bon de se remémorer d'abord les conceptions classiques sur l'espace vide. Le vide, en physique, n'est pas une entité en soi : de même que l'obscurité n'est que l'absence de lumière (forme d'énergie) et que le froid est simplement l'absence de chaleur (autre forme d'énergie) le vide est l'absence d'énergie-matière. Le champ n'est pas non plus une entité en soi, cette notion abstraite exprime seulement le fait que, par suite de la présence dans le voisinage d'une certaine quantité de matière, ou du passage de rayonnements électromagnétiques, les propriétés de l'espace en un certain point sont modifiées de manière telle qu'un corps placé en ce lieu subit l'action d'une force (pesanteur due à une masse, force de Coulomb due à une charge électrostatique, force magnétique due à un aimant ou à une charge en mouvement...). L'origine de cette force est la particule (matière ou photon) qui crée le champ, et dont il n'est que l'expression. Le champ est une indication de la présence d'une entité avec laquelle une interaction est possible. Il n'est jamais complètement nul, car l'influence d'un corps diminuant en proportion inverse du carré de la distance, elle ne s'annule qu'à l'infini. Mais elle peut bien sûr devenir tellement faible qu'elle n'est plus perceptible.

Nous pouvons maintenant entrer d'un pas plus assuré dans les détails des théories du Dr Pagès. L'idée-force de celles-ci est, pensons-nous, que **le vide est le milieu le plus dense qui soit !** Pourquoi nous apparaît-il dès lors comme un milieu sans caractéristiques propres ? Parce que le vide, explique Pagès, est un état d'équilibre : toutes les nombreuses énergies qui le composent se compensent exactement. Le rapprochement s'impose ici avec l'« énergie de l'espace » prévue par Plantier. Ce que nous appelons « matière » ou « énergie » naît d'un déséquilibre local dans cet « Océan d'énergie » : c'est une zone de moindre « densité » que le « vide », car une des forces normalement en présence n'y agit pas. Celle qu'elle contrebalançait est alors libérée sous forme de masse ou d'énergie tangible. Ce « trou dans le vide » subit une pression de la part du milieu fondamental, « plus dense ». Si un corps est isolé, cette pression est égale de tous côtés (fig. 1) : il est en équilibre dans l'espace. Supposons maintenant deux corps voisins (fig. 2) : pour chacun d'eux, le côté qui fait face à l'autre présente un « défaut de vide », puisqu'une partie de l'espace est occupée par de la matière. La « poussée du vide » est donc moins forte de ce côté, il y a déséquilibre des pressions appliquées et les corps se précipitent l'un vers l'autre ! Et voilà expliquée, de manière originale mais cohérente, la loi de la gravitation universelle. Pagès établit une comparaison avec le principe d'Archimède : un corps dans le « vide » tombe vers la surface de la terre de la même manière, selon lui, qu'une bulle d'air dans l'eau monte vers la surface du liquide.

Un mode de propulsion cosmique découle immédiatement de cette sorte de théorie de la « répulsion universelle » : il faut, par l'un ou l'autre artifice, créer une « bulle de vide relatif », c'est-à-dire un milieu localement « plus vide », du point de vue de l'énergie-matière, que l'« atmosphère énergétique » (zone où le rayonnement gravifique est sensible) de la Terre ou, plus généralement, du Soleil. Un tel point singulier de l'espace fuirait la matière : ce serait véritablement la réalisation pratique tant attendue de l'anti-gravitation. Mais si ce qu'il faut obtenir est clair, le moyen d'y arriver est moins évident.

figure 1

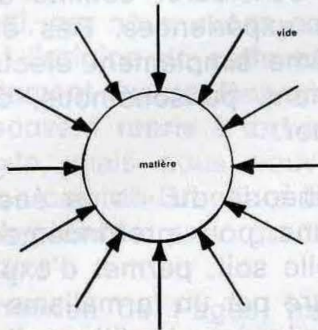


figure 2

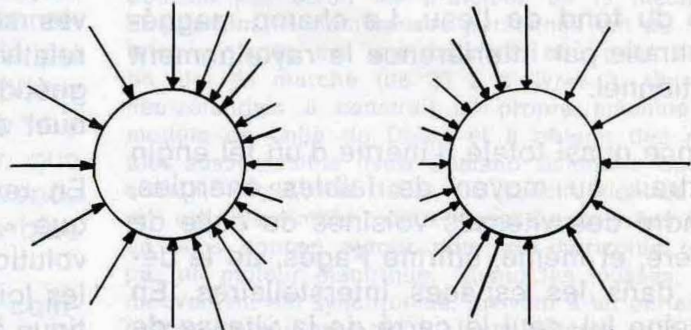
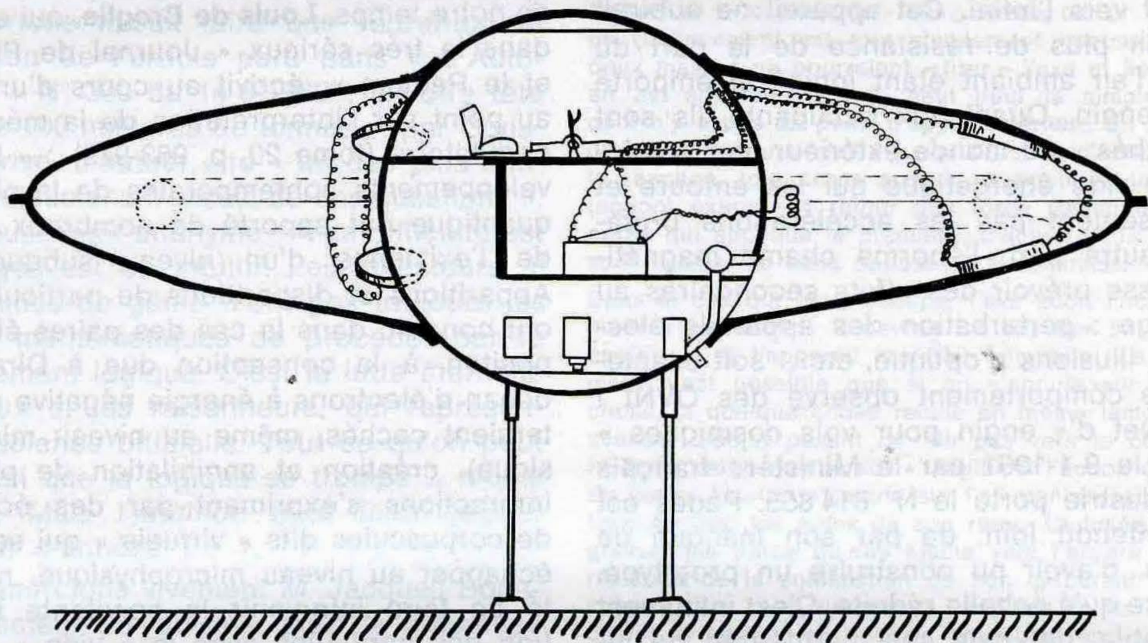


figure 3



Pagès se tourne alors vers les ressources de l'électromagnétisme.

Ses premières expériences lui permirent, dès 1921, d'observer une légère perte de poids d'un condensateur quand on le charge, et la lévitation d'un disque de mica tournant entre les éclateurs d'une puissante machine électrostatique. Il fut ainsi amené à la conclusion que le cas le plus favorable serait le champ magnétique rotatoire créé par la circulation d'électrons autour d'une charge positive. Un engin conçu selon ce principe présente la forme classique de la « soucoupe volante » (fig. 3) : sphère centrale contituant la cabine de pilotage, entourée d'un disque creux en matière isolante, vide et parcouru par les électrons arrachés à la sphère, qui forment le champ tournant à très haute fréquence. Ce « volant électromagnétique » est mis en rotation par un générateur quelconque, ou par un astronef porteur. L'accélération des électrons se fait plus ou moins vite selon l'énergie dont on dispose (par ex. énergie atomique), mais une fois lancé, le volant poursuit son mouvement presque sans perte d'énergie au cours du temps. Cette charge tournante crée un « vide énergétique » et la sustentation est dès lors assurée gratui-

tement par l'énergie de l'espace, tout comme un flotteur remonte « gratuitement » une charge du fond de l'eau. Le champ magnétique annule par interférence le rayonnement gravitationnel.

L'absence quasi totale d'inertie d'un tel engin permettrait, au moyen de faibles énergies, d'atteindre des vitesses voisines de celle de la lumière, et même, affirme Pagès, de la dépasser dans les espaces interstellaires. En effet, selon lui, seul le carré de la vitesse de la lumière serait constant, mais on aurait $c^2 = c'. c''$ avec c' = vitesse du photon et c'' = vitesse de l'onde. L'onde disparaîtrait dans le vide, c'' y tendrait donc vers zéro et c' tendrait vers l'infini. Cet appareil ne subirait pas non plus de résistance de la part du milieu, l'air ambiant étant ionisé et emporté avec l'engin. Quant aux occupants, ils sont « détachés » du monde extérieur par la ceinture de vide énergétique qui les entoure et ne ressentent pas les accélérations brutales. D'autre part, l'énorme champ magnétique laisse prévoir des effets secondaires au voisinage : perturbation des appareils électriques, illusions d'optique, etc... soit exactement le comportement observé des OVNI ! Le brevet d'« engin pour vols cosmiques » délivré le 9-1-1961 par le Ministère français de l'Industrie porte le N° 814 855. Pagès est bien entendu loin, de par son manque de moyens, d'avoir pu construire un prototype, ne fût-ce qu'à échelle réduite. C'est infiniment regrettable, car cela seul permettrait de juger la validité de ses travaux. En effet, il faut bien le dire, du point de vue strictement scientifique, la description de l'engin volant en est la partie la moins convaincante. Elle suscite des réserves justifiées de la part des physiciens : quel est le lien obligé entre champ magnétique tournant et dégravitation ? Cette dernière est-elle réalisable par un engin autonome, sans l'appareillage extérieur énorme du laboratoire de Pagès ? Comment les passagers survivent-ils aux accélérations, puisqu'étant en cage de Faraday, le champ magnétique n'agit (heureusement) pas directement sur eux et qu'ils demeurent donc, nous semble-t-il, soumis à la pesanteur ? Peut-être, bien sûr, Pagès a-t-il raison et sont-ce certaines de nos conceptions fondamentales de la physique qui sont à reviser. Mais on ne peut considérer comme décisives ses actuelles expériences. Des causes relativistes ou même simplement électromagnétiques, pourraient, pensons-nous, contribuer à les expliquer.

En revanche, la théorie du « vide énergétique » en elle-même, pour profondément révolutionnaire qu'elle soit, permet d'expliquer les lois de la nature par un formalisme identique à celui de la physique traditionnelle (lois du « carré inverse » comme celles de Newton et de Coulomb). Pagès peut même s'enorgueillir de voir cette hypothèse accueillie avec faveur par l'un des plus grands savants de notre temps, **Louis de Broglie,** qui en 1959, dans le très sérieux « Journal de Physique et le Radium », écrivit au cours d'une mise au point sur l'interprétation de la mécanique ondulatoire (tome 20, p. 963-979) : « Les développements contemporains de la physique quantique ont apporté de nombreux indices de l'existence d'un niveau subquantique. Apparitions et disparitions de particules (qui ont conduit, dans le cas des paires électron-positon, à la conception due à Dirac d'un océan d'électrons à énergie négative qui resteraient cachés, même au niveau microphysique), création et annihilation de photons, interactions s'exprimant par des échanges de corpuscules dits « virtuels » qui semblent échapper au niveau microphysique, nécessité de faire intervenir la constante interaction des particules avec le « vide » qui les entoure, tout cela semble indiquer que le niveau quantique est en contact permanent avec un niveau plus caché. Le vide nous apparaît ainsi assez paradoxalement comme doué de propriétés physiques importantes, comme susceptible de polarisation et même, d'après un calcul de M. Bohm relatif à l'énergie du zéro absolu, comme **le siège d'une quantité formidable d'énergie** (10^{27} Joules par cm^3) ! Il semble donc bien que partout, même dans le vide, le milieu subquantique soit présent et forme une substructure dont le niveau quantique n'est que la superstructure. Pourquoi échappe-t-il totalement à nos observations ? Sans doute parce qu'il est entièrement chaotique et ne produit que des effets nuls en moyenne. » (p. 976).

L'aveu ?

La machine Dean

Pagès s'étonne dès lors que de Broglie ait refusé sèchement de le recevoir, et il y a de quoi, car nous avons contrôlé personnellement l'origine de cette citation, et elle est parfaitement exacte. Des propos scientifiques sont souvent repris à tort en dehors de leur contexte, mais nous pouvons assurer que dans ce cas, de Broglie a bel et bien avancé cette hypothèse, avec grande prudence bien entendu.

Les théories de Pagès, très touffues, comportent bien d'autres aspects encore, parfois contradictoires, car l'évolution de la pensée de l'auteur au fil des ans est assez difficile à suivre, mais nous ne pouvons malheureusement nous y attarder. Pour terminer, nous ne pourrions mieux faire que reprendre la conclusion de l'article paru dans « L'Auto-Journal » N° 330 du 14-6-1962 : « Votre tête supporte 100 milliards de tonnes », par Constantin Brive. L'auteur cite « un des plus éminents techniciens français de ces questions », courageusement anonyme : « La difficulté est que Pagès est un intuitif. Les inventeurs et les hommes de génie n'ont pas toujours les moyens mathématiques de procéder par le raisonnement logique. C'est la lutte éternelle entre eux et les raisonneurs, qui représentent la science officielle. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la logique se trompe... moins souvent. Mais l'intuition peut faire gagner tellement d'années !... ».

Nous remercions vivement M. Jacques Bonabot, directeur du GESAG, pour la précieuse documentation qu'il a généreusement mise à notre disposition pour nos études sur les travaux de Dean et de Pagès.

Jacques Scornaux.

Bibliographie : outre les articles cités dans le texte, nous recommandons, parmi l'abondante littérature sur le sujet :

— Antigravitation, étude résumée de l'exposé fait au 2me Congrès International des Fusées et des Satellites, à Paris, le 23-6-1959, par le Dr Marcel Pagès ; publié par le Centre Européen pour les Recherches sur la Gravitation (CERG), avril 1962.

— L'antigravitation : clé de l'astronautique, par Jimmy Guieu, dans la revue « Au delà du ciel » N° 14, novembre 1958.

— « Soucoupes Volantes, 20 ans d'enquêtes », par Charles Garreau, Ed. Mame, 1971, p. 176 et suivantes.

— Revue française d'astronautique, vol. 4, fasc. 6 (1967) et vol. 5, fasc. 1 à 5 (1968).

Disons sans plus tarder que cette machine présente un grave défaut : elle fonctionne..., alors qu'elle ne le pourrait pas selon les principes de la mécanique ! Et pourtant de nombreuses personnes ont pu le constater : placée sur une balance, elle perd du poids en état de marche (de 23 à 3 livres...). Un amateur néo-zélandais a construit sa propre machine sur le modèle de celle de Dean, et a obtenu des résultats tout aussi positifs (New Zealand Scientific Space Research, N° 23, mai 1962). La construction de l'appareil est très simple : deux masses excentrées tournent en sens opposé autour d'un axe horizontal entraîné par un moteur électrique. Quand les masses, dont le mouvement est synchronisé, arrivent à un certain angle précis de leur trajectoire, leurs centres sont exhaussés de manière que par un processus mécanique simple, l'énergie rotatoire soit transférée à un mouvement rectiligne. La machine entière monte alors et s'élève ainsi par impulsions successives.

Tout physicien bien né ne peut qu'avoir sursauté à la lecture de l'« explication » qui précède, car un tel mode de déplacement est tout simplement impossible. Les deux masses ne pourraient « tirer » l'axe et l'engin qui en est solidaire vers le haut pour la simple raison qu'**il n'y a pas de point d'appui extérieur**. En vertu du principe, toujours vérifié jusqu'alors, de l'action et de la réaction, tout corps auquel on applique une force (action) exerce en retour une force (réaction) sur le corps qui applique la première. L'action et la réaction sont égales, de sens opposé et simultanées.

Dans le cas qui nous occupe, l'axe subit l'action des masses tournantes, il devrait lui opposer sa réaction égale ... et l'appareil resterait immobile. Le mouvement n'est possible que si on s'appuie sur quelque chose, si quelque chose recule en même temps qu'on avance. L'objet pesant ne file pas vers le centre de la Terre parce que le sol « réagit » à l'action du poids du corps. L'avion s'appuie sur l'air par ses ailes, l'hélicoptère par les pales de son rotor. La fusée ne progresse que parce qu'elle éjecte vers l'arrière les gaz résultant de la combustion de son carburant. La machine Dean, c'est comme si, à pieds joints sur une chaise et agrippé au dossier, on sautait en l'air, qu'on ramenait le siège à soi et qu'on s'appuyait sur lui pour sauter à nouveau, etc... Cela fait sourire, et pourtant c'est exactement cela...

Cet appareil n'a hélas pas été soumis, à notre connaissance, à une analyse scientifique poussée, et ce pour une raison bien simple : les physiciens auxquels Dean propose de montrer sa machine refusent avec hauteur de venir la voir fonctionner. C'est pour eux perdre avec certitude leur temps : cet engin contredit la mécanique, il **ne peut donc pas** marcher. Ils arguent en plus que Dean n'est qu'un bricoleur sans formation scientifique. Nous répondrons que **nécessairement** il n'est pas un savant : dans le cas contraire, il aurait su que sa machine était impossible et n'aurait même pas essayé de la construire. Sans doute les frères Wright n'auraient-ils pas construit leur avion s'ils avaient été physiciens... Norman L. Dean est cependant loin d'être un inculte, c'est un haut fonctionnaire au Département Fédéral du Logement, à Washington.

Mais une objection plus sensée a été faite : telle que Dean la présente, la machine n'est pas indépendante

du monde extérieur. Elle monte en glissant le long d'une tige à laquelle elle est liée latéralement et reçoit le courant électrique par un banal fil... A la suite de plusieurs chercheurs qui se sont penchés sur la question, nous ne pensons cependant pas qu'on puisse voir dans cet appui latéral l'explication de l'ascension de la machine : on voit mal comment une force purement horizontale pourrait contrebalancer la pesanteur. Ce support se présente d'ailleurs comme un simple rail de guidage, afin d'obtenir un mouvement stable, exempt de cahots et de vibrations. Il faudrait sinon monter à bord de l'appareil un stabilisateur gyroscopique, charge qu'il ne peut avec sa puissance actuelle supporter, de même d'ailleurs qu'une batterie pour le courant. Mais dès l'instant que le principe s'avère bon, on peut concevoir un appareil beaucoup plus grand complètement autonome.

Il semble donc hors de doute que cette machine fonctionne ... en complète contradiction avec un principe dont les vérifications expérimentales ne se comptent plus. Alors ? Il ne peut être question de remettre en cause des lois aussi bien connues que celles de la mécanique .... mais rien n'interdit de les compléter. La machine Dean peut s'intégrer dans la mécanique classique à la condition de faire la seule supposition que la réaction est non simultanée, mais **légèrement en retard sur l'action**, d'un temps qui se compterait peut-être en millioniėmes de seconde ou moins encore. Les sphères excentrées de la machine Dean utiliseraient ce « temps de répit » pour surhausser leur axe de rotation. Une telle hypothèse semble très simple : il suffisait d'y penser, vous direz-vous Mais ce petit pas pour « l'homme de la rue » est un pas énorme pour l'homme de science. Il est facile de se gausser du physicien qui refuse de voir la machine Dean, il est plus difficile, croyons-nous, pour le profane de se rendre compte du caractère profondément bouleversant que présente pour le savant l'idée qu'une science aussi achevée que la mécanique apparaisse soudain incomplète.

Car c'est bien une « 4me loi du mouvement » que propose Dean. On peut se demander alors pourquoi cette « loi » n'a pas été découverte plus tôt, et de manière officielle. On peut avancer que l'accord général, justifié par d'innombrables expériences concordantes, sur le principe de la simultanéité de l'action et de la réaction a bloqué toute recherche en cette voie « impossible ». Mais du côté des amateurs, il semble bien que Dean ait eu de nombreux précurseurs, plus ou moins heureux, comme en témoignent les lettres de lecteurs dans « Science et Vie » N° 541 (octobre 1962). Un article paru dans le N° 539 (août 1962) « L'extraordinaire machine Dean » par Gérald Messadié, leur fit songer à l'analogie avec leur propre montage. dont le but était parfois sans rapport avec la conquête spatiale. Il y a probablement d'autres bricoleurs encore qui « font de la machine Dean sans le savoir ». Le mécanisme du vol de certains insectes, qui est encore imparfaitement connu, fait peut-être appel partiellement à un procédé analogue (balanciers à comparer aux masses excentrées ?).

Une question a été souvent posée : la machine Dean, est-ce l'antigravitation ? Cela dépend du sens qu'on donne à ce mot : si on y englobe tout moyen de vaincre la pesanteur, alors oui ... au même titre que l'avion ou la montgolfière ! Si on restreint le sens à une force de nature particulière, la réponse est négative : aucune force de nature inconnue n'intervient dans l'expérience de Dean.

Si on s'interroge sur les chances d'avenir de cette invention, il faut constater que son rendement est pour l'instant fort médiocre : le rapport de la charge utile au poids de l'appareillage est extrêmement défavorable. Nous ne pensons dès lors pas qu'on puisse y voir le secret de la navigation cosmique, mais peut-être pourrait-elle s'intégrer utilement comme propulseur d'appoint dans un engin mû par un autre principe. Il faut noter par ailleurs que « l'effet Dean » est orientable à volonté, et peut être utilisé également pour une progression horizontale.

Pour conclure par un retour aux OVNI, sont-ils des machines Dean ultraperfectionnées ? Les effets électromagnétiques prouvent à suffisance que cette explication est à tout le moins incomplète. Il est toutefois possible que le procédé Dean y intervienne à l'un ou l'autre titre. Mais de toute manière, l'enseignement principal que nous pouvons tirer de cette affaire est que des idées révolutionnaires sont parfois fondées sur une réalisation toute simple, que même les sciences les plus achevées ont leurs lacunes et que donc rien ne nous interdit d'espérer qu'une intuition géniale nous ouvrira un jour prochain la voie des étoiles, par un procédé tellement simple peut-être que notre esprit nourri de prouesses techniques n'ose pas l'envisager. Mais il y a quand même, ne nous berçons pas d'inutiles illusions, de fortes chances que la réalité soit plus compliquée que cela...

Jacques Scornaux.

N.B. : Une copie du brevet N° 2 886 976 de M. Norman L. Dean pour un « système convertissant un mouvement rotatoire en mouvement unidirectionnel » (accordé le 19-5-1959, alors qu'il avait été demandé le 13-7-1956 !) peut être demandée pour 25 cents à l'U.S. Government Printing Office, Washington DC. 20402 USA.

L'aveu ?

Charles Garreau est un des pionniers de la recherche sérieuse sur les OVNI en France. Ses deux ouvrages bien connus : « Alerte dans le Ciel » (Ed. Grand Damier, 1956 ; hélas épuisé) et « Soucoupes Volantes, 20 ans d'Enquêtes » (Ed. Mame, 1971) ont contribué pour une part appréciable à la prise de conscience de l'importance scientifique et humaine du problème par des couches de plus en plus larges du public.
Ce grand chercheur nous a fait l'amitié de nous envoyer les quelques réflexions, comme il les qualifie lui-même, que nous vous présentons ci-dessous. Nous profitons de l'occasion pour le remercier une fois encore de la confiance qu'il témoigne ainsi à notre jeune association.

Cap Kennedy, 3 mars : dans le grondement de sa fusée porteuse, Pionnier 10 s'est élancé vers Jupiter. Un voyage qui doit durer deux ans, et qui n'aurait été qu'une étape supplémentaire dans le développement de l'astronautique s'il n'avait été l'occasion pour le patron du programme « Pionnier », M. Charles Hall, de révéler officiellement la grande crainte des responsables américains de l'exploration spatiale : l'interception d'un de leurs engins par des « extraterrestres » :

« Il n'est pas impossible, a déclaré M. Hall, que des représentants d'une autre civilisation aient eux-mêmes un engin spatial et qu'ils tentent une manœuvre de rendez-vous avec Pionnier pour le capturer dans l'espace » ; et, pour permettre à ce commando de déterminer la provenance de Pionnier, les Américains ont doté la sonde d'une plaque en or, sur laquelle sont symboliquement représentés le système solaire et la race humaine.

C'est un aveu inattendu... et inquiétant. Car il apporte encore davantage de crédibilité aux informations qui ont filtré sur les rencontres ou observations insolites faites par des cosmonautes, qu'ils soient russes ou américains. Informations qui n'ont jamais été démenties :

— La première, en février 1961, a révélé la fin dramatique de deux cosmonautes russes, dont la capsule a disparu dans l'espace. Les derniers mots captés par les stations de repérage de Bochum et de Turin sont : « Regarde par le hublot, regarde... ! », puis quelques secondes plus tard :

« Voilà quelque chose là ! Il y a quelque chose ! Si nous n'en revenons pas le monde ne saura jamais... » ; et l'on a jamais su quelle terrifiante rencontre avait faite l'équipage disparu.

— Le 8 avril 1964, au lancement du premier « Gemini », alors que la capsule était encore sur sa première orbite, quatre vaisseaux d'origine inconnue foncèrent vers elle. Deux vinrent se placer au-dessus, un dessous, et l'autre en arrière. Ils la suivirent pendant une orbite entière, puis ils s'écartèrent et disparurent.

— En mai 1963, c'est le commandant Gordon Cooper, qui rencontre un objet verdâtre, allant d'ouest en est, au-dessus de l'Australie.

— Le 4 juin 1965, au-dessus des îles Hawaï, White et McDivitt repèrent et photographient un étrange objet (photo 1). Quelques minutes plus tard, au-dessus des Caraïbes, la capsule croise deux autres objets semblables.

— En décembre 1965, à bord de Gemini VII, Frank Borman et James Lovell signalent également une rencontre insolite (photo 2).

— Le 21 juillet 1969, en mettant le pied sur la lune, Aldrin et Armstrong découvrent et photographient des empreintes aux contours étonnamment nets, en de nombreux points du sol lunaire. Ces photos ont été examinées par le Dr Seaborg, président de la commission de l'énergie atomique. Sa conclusion a rejoint celles des astronautes : des engins (« vehicles ») se sont posés sur la lune, à une époque dont il est impossible de déterminer l'ancienneté.

— Puis, au cours des deux vols suivants, ces messages codés, lancés par les astronautes américains :

« Le Père Noël existe !

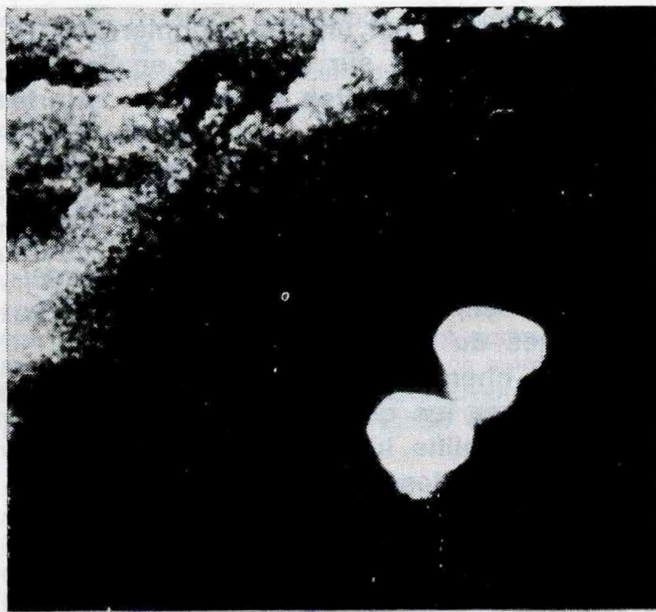
« J'ai rencontré le Père Noël ! », signalant sans aucun doute la rencontre avec un OVNI qui n'avait rien de terrestre.

Les déclarations de Charles Hall éclairent également d'un jour nouveau les atermoiements de la NASA à lancer le prochain Apollo. Derrière les explications techniques appor-

photo 1



photo 2



tées à ce retard, il y a peut-être aussi la crainte d'envoyer les astronautes au-devant d'une dangereuse rencontre. Les déclarations de Charles Hall arrivent au moment où se manifeste une recrudescence d'observations au sol et à basse altitude. Je viens d'enquêter sur deux d'entre elles. La seconde présente un exceptionnel intérêt, en raison de sa durée et des incidents qui s'y rattachent.

« Les envahisseurs » parmi nous.

Deux jeunes filles du Haut-Doubs ont cru vivre un terrifiant épisode des « Envahisseurs », le célèbre feuilleton télévisé américain. C'était le 2 février. Il faisait nuit. Il pleuvait. La route sur laquelle elles circulaient à bord de leur Renault 4L était déserte. Soudain, de l'arrière, surgit un objet lumineux d'une dizaine de mètres de diamètre. L'engin était sous les nuages, à une dizaine de mètres d'altitude à peine. Pendant plusieurs minutes, il suivit l'auto, sembla même toucher le sol pendant quelques secondes à un certain moment. Puis il accéléra et s'estompa dans la nuit. J'ai rencontré les deux jeunes filles, deux solides paysannes qui ne croyaient pas aux « soucoupes volantes » avant cette rencontre dont elles étaient encore terrorisées, au point de ne plus oser sortir la nuit. Leur témoignage ne peut être mis en doute : elles ont bien vu ce qu'elles racontent.

Seconde observation : dans la nuit du 13 au 14 février, au col de la Croix Ferrière (Ardèche) trois automobilistes ont suivi pendant cinq heures les évolutions d'une boule lumineuse qui s'était élevée du sol à leur approche. L'objet avait ensuite évolué à faible altitude au flanc de la vallée, éclairant celle-ci dans un rayon de 300 mètres. Une partie de la région fut privée de courant électrique pendant la durée de cette observation. Vers 6 heures du matin, la boule lumineuse s'éloigna rapidement et disparut à l'horizon. Les pannes d'électricité cessèrent aussitôt.

Six semaines plus tôt, en Espagne, entre Cadix et Grenade, c'est l'auto d'un avocat madrilène qui avait été suivie pendant deux heures par une soucoupe volante. Le moteur de la voiture avait cafouillé, la radio était devenue inaudible. L'engin s'était finalement éloigné dans une lueur aveuglante en émettant un sifflement.

Ce sont les trois derniers rapports d'observation venus s'ajouter au dossier des OVNI. Un dossier ouvert officiellement par l'U.S. Air Force il y a 25 ans. Le mystère n'est pas résolu pour autant. De tous les pays du monde on continue à signaler l'apparition ou l'atterrissage d'OVNI. Je rappelle au passage que pour être classé « non identifié » par l'Air Force, un objet doit répondre à trois conditions :

— qu'il soit authentifié, c'est-à-dire qu'il n'existe aucun doute sur son authenticité ;

— que l'authentification s'étende aux détails,

c'est-à-dire qu'on soit sûr des détails inexplicables ;

— que les détails authentifiés excluent toute possibilité d'explication.

Les différentes commissions d'enquête américaines ont successivement conclu « que rien ne prouvait l'existence d'engins interplanétaires, et que de toute façon ceux-ci ne constituaient pas une menace pour la sécurité des USA ». Conclusion que l'on retrouve à la fin du rapport Condon, Ce rapport publié le 9 décembre 1969 est le plus récent document officiel. L'Air Force hésita un an avant de le publier, tant les contradictions qu'il renfermait étaient flagrantes. Ce n'est pas faute d'imagination pourtant si 15 % des observations transmises au comité Condon sont restées inexpliquées.

Un exemple typique : la solution apportée au rapport de l'U.S. Air Force du 31 août 1966. A trois reprises, indique ce document, les 19, 22 et 25 août, les radars de la base de fusées nucléaires intercontinentales de Migo, dans le Nord-Dakota, en alerte 24 heures sur 24, détectent l'approche d'un OVNI, qui arrive à 30 000 mètres d'altitude. Des intercepteurs décollent aussitôt. Lors de la première alerte, le 19, et de la seconde, le 22, l'objet fait demi-tour et s'éloigne en restant hors de portée des chasseurs. Mais le 25 août, c'est la panique sur la base : deux objets, cette fois, se présentent. Altitude habituelle : 30 000 m. L'un d'eux se détache et pique à une vitesse vertigineuse, s'immobilisant brutalement au ras du sol. Les radios et toutes les installations de la base tombent en panne. Les missiles sont paralysés dans leurs silos, sous trente mètres de béton. On distingue nettement l'objet qui évolue silencieusement en oscillant : il est circulaire et d'apparence métallique. Le commandant de la base ordonne à une patrouille de s'en approcher. A une centaine de mètres de l'engin, le moteur du camion cale. L'OVNI s'élève alors en chandelle et disparaît rapidement. Les communications radio redeviennent normales instantanément. Un officier de renseignements qui a sauté du camion immobilisé pour tenter de s'approcher davantage de l'engin sera malade pendant plusieurs jours.

A l'époque, la commission d'enquête de l'U.S. Air Force avait classé ce cas « inexpliqué ». La commission Condon a trouvé la solution : « Il y a eu confusion avec l'étoile Capella. La seconde lumière inexplicable (troisième alerte) était les feux de position d'un avion ». Ainsi, d'après les auteurs du rapport, radars, radaristes, pilotes et personnel à terre ont été abusés à trois reprises par une simple étoile. Pour du personnel qualifié, c'est plutôt inquiétant ! Quelques pages plus loin cependant, le même rapport Condon reconnaît avec ingénuité qu'il n'a pu expliquer un certain nombre de cas. En voici deux, typiques ;

— pages 248 à 256 : au cours de la nuit du 13 au 14 août 1966, les radars de deux bases différentes détectent un mystérieux objet au-dessus de Lackenheath (Grande-Bretagne). Au même moment plusieurs observateurs remarquent la présence dans le ciel de plusieurs objets ronds, lumineux et très rapides. Des chasseurs de la RAF décollent pour tenter de les intercepter. Les radars de bord enregistrent à leur tour la présence de ces objets. Brusquement, l'un de ceux-ci fonce sur l'un des chasseurs et se met à tourner autour. Terrorisé, le pilote tente de se dégager par des manœuvres extrêmement brutales. L'objet le suit comme en se jouant. Ce jeu du chat et de la souris dure 10 minutes, puis l'engin s'éloigne. Conclusion du rapport : « La participation d'au moins un authentique (sic) OVNI se révèle extrêmement probable ».

Autre aveu pages 266 à 270 : trois lumières apparaissent au-dessus d'une école de Beverly, dans le Massachusetts. L'une d'elles se détache, se rapproche, grossit démesurément. Elle se révèle bientôt comme un disque métallique d'une dizaine de mètres de diamètre. Elle évolue quelques secondes au-dessus des témoins effrayés puis remonte vers les deux autres lumières. Deux officiers de police arrivent alors. Ils observent eux aussi les objets qui évoluent de nouveau au-dessus de l'école, puis disparaissent. Conclusion de ce rapport du 26 avril 1966 : « Aucune tentative d'explication n'est apportée à cette observation d'OVNI à très faible distance ».

Le rapport Condon ne traite que de 90 cas

sur les quelque 40 000 rassemblés par l'Air Force depuis 1947. Malgré le secours de Capella ou autres étoiles, les auteurs se sont finalement retrouvés avec 12 observations semblables aux deux précédentes, qu'ils n'ont pu expliquer. Soit une proportion de l'ordre de 15 %. On arrive ainsi à ce paradoxe que le rapport Condon, qui avait pour mission d'enterrer définitivement le dossier des soucoupes volantes reconnaît un pourcentage de cas inexpliqués jamais atteint par les précédentes commissions d'enquête. Mais, avant d'apposer son paraphe final, le professeur Condon n'en conclut pas moins « qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'enquête ».

Les raisons d'un certain scepticisme.

Tous ceux qui ont abordé le problème des OVNI sans idée préconçue, mais avec la volonté d'aller au fond des choses, sont parvenus à la même conclusion, qu'ils soient des scientifiques officiels ou des chercheurs privés. Les OVNI sont des engins extraterrestres. Leur existence ne peut être niée. Il n'y a pas d'autre explication à leurs fantastiques performances. Dès 1947, les radars des bases de fusées américaines enregistraient des vitesses de 36 000 km/h et des altitudes de 80 000 m. S'il s'agissait, comme l'affirment les incrédules, d'hallucinations — collectives ou non — bon nombre de pilotes de chasse et de pilotes de ligne qui ont déclaré avoir été suivis par de tels engins, bon nombre de radaristes qui ont suivi leurs évolutions sur leurs écrans, bon nombre d'astronomes qui en ont observé, devraient être frappés d'interdiction d'exercer plus avant leurs fonctions. Une grande partie des savants reste cependant sceptique. La raison en est simple : ils n'ont pas voulu aborder le problème. Ils ont en eux, très ancrée, la certitude que de tels voyages interplanétaires sont impossibles. Ils s'en tiennent aux perspectives théoriques qu'offre la physique actuelle dans les dimensions connues de l'espace-temps. Ils refusent d'entrer dans le domaine, pour le moment irrationnel, de la science-fiction, dans laquelle ils classent l'antigravitation, un domaine où savants et chercheurs s'aventurent cependant pas à pas. La position de ces sceptiques, c'est un peu celle de l'autruche : « Ça pose un tel problème que ça ne peut pas exister ! »

Les gendarmes donnent l'exemple.

Le problème n'en existe pas moins. Sa solution serait beaucoup plus rapide si l'on se décidait à le traiter de façon rationnelle. Il n'est, pour s'en rendre compte, que d'enregistrer les résultats obtenus grâce aux enquêtes menées systématiquement par la gendarmerie. Chaque fois qu'une observation sérieuse lui a été rapportée, des éléments importants ont été recueillis. De telles enquêtes peuvent largement contribuer à mieux cerner le mystère des soucoupes volantes. La collaboration efficace d'organismes privés de recherche, disposant de réseaux d'enquêteurs rompus à ce genre d'investigations, peut conduire à la constitution rapide d'un fichier, avec codification des observations permettant le traitement par ordinateur. Dans un article qui a retenu l'intérêt des services officiels de plusieurs pays, la revue de la Gendarmerie Nationale française a publié un questionnaire-type associé de ce commentaire :

« La Gendarmerie Nationale, par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout de la population, par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel, et aussi par la rapidité de son intervention sur les lieux, est bien placée pour être un auxiliaire précieux dans la recherche de la vérité en ce domaine ... »

De Jupiter ? ...

La vérité, c'est sans doute que des êtres venus d'ailleurs surveillent notre planète. Les engins aperçus au sol ou près du sol ne sont pas des astronefs. Ils n'en ont pas les dimensions. Ce sont des sondes spatiales, des sortes de « LEM » largués de quelque gigantesque « Apollo » cosmique, satellisé autour de notre Terre, hors de portée des stations de repérage. Les unes sont télécommandées (comme les « Lunik » ou « Mariner »), les autres habitées (à l'image de la technique « Apollo »). Les exploits des astronautes au cours de leurs raids lunaires permettent d'envisager maintenant cette hypothèse. Mais reste posé le formidable point d'interrogation : de quel monde viennent-elles ? Une

question qui ouvre toutes grandes les portes de l'Infini. Les déclarations de Ch. Hall au départ de Pionnier 10 ne peuvent toutefois manquer de remettre assez curieusement en vedette l'une des hypothèses avancées sur l'origine des Soucoupes, selon laquelle elles proviendraient d'un satellite de ... Jupiter : Ganymède. Ce satellite tourne à 1 070 000 km de la planète. Sa taille exacte n'est pas déterminée. On sait seulement qu'il est plus gros que la lune. Les astronomes pensent qu'il retient peut-être une atmosphère. La réalité, une fois encore, rejoindrait-elle la fiction ?

Réponse (peut-être) dans deux ans.

Charles Garreau.

Informations scientifiques

Russes et Américains à la recherche des autres mondes

Au mois de septembre dernier, un groupe de savants russes et américains se sont réunis à Byurakan en Arménie soviétique. Au terme de leur colloque, ils prirent la résolution commune de presser leurs gouvernements respectifs d'accroître la recherche de la vie intelligente dans l'univers. Cette voie leur apparaît comme l'une des plus rentables dans lesquelles la science contemporaine puisse s'engager, car elle est susceptible d'influencer tout l'avenir de l'humanité. Un groupe de travail russo-américain, qui est appelé à devenir multinational, a été constitué pour organiser des rencontres ultérieures et des études plus poussées.

Il peut sembler surprenant au profane que des savants on ne peut plus officiels prennent ainsi une décision commune par delà les divisions politiques de ce monde. Et pourtant, cette conférence était organisée conjointement par les Académies des Sciences des Etats-Unis et de l'Union soviétique, et portait officiellement le nom de CETI. Ce sigle symbolise les mots « Communication with Extraterrestrial Intelligence » mais évoque intentionnellement Tau Ceti, qui est la plus proche étoile de structure semblable au soleil (11,4 années-lumière) : c'est là que les savants recherchent en premier lieu une autre civilisation.

La biologie, l'astrophysique et l'informatique ont progressé, estiment les participants à CETI, jusqu'à un état tel qu'elles permettent des études détaillées de l'activité électromagnétique dans les espaces stellaires. Deux des organisateurs, Carl Sagan et Frank Drake, ont reconnu que les savants n'avaient pas jusqu'à présent étudié systématiquement les phénomènes célestes qui peuvent de manière plausible être attribués à des sources autres que naturelles.

Selon eux, il existerait des êtres ayant atteint un niveau technologique tel que nous leur paraîtrions à peine sortis du limon primitif. Ils suggèrent l'idée séduisante qu'une sorte de « club des communications interstellaires » pourrait nous accueillir dès que nous aurions fait connaître notre existence. Même l'obstacle de la vitesse limite de la lumière, qui nous paraît insurmontable, aurait pu être levé par des civilisations ayant découvert de nouvelles lois de la physique.

Les pays avancés dans le domaine de la radio-astronomie ont montré trop peu d'intérêt pour la recherche de signaux intelligents, affirme Sagan, qui se montre convaincu de l'universalité du radio-télescope en tant que moyen le plus efficace de communication cosmique. Ce choix résolu du rayonnement électromagnétique plutôt que d'un véhicule au sens matériel du terme amène Sagan à émettre une opinion curieuse sur le problème des OVNI. Au cours d'une conférence de presse exposant les objectifs de CETI, il déclara : « les soucoupes volantes pourraient difficilement être l'avant-garde d'un autre monde, parce qu'elles ne sont pas économiques. » Nous aimerions savoir sur quels critères M. Sagan fonde ce jugement, alors qu'il ne connaît rien du fonctionnement de ces engins et qu'il admet, nous l'avons vu, l'existence de sociétés immensément plus puissantes que la nôtre !

Jacques Scornaux.

Réf. : Science, **174**, N° 4005, p. 130 (8-10-1971).

Pionnier 10 : Premier message pour extraterrestres

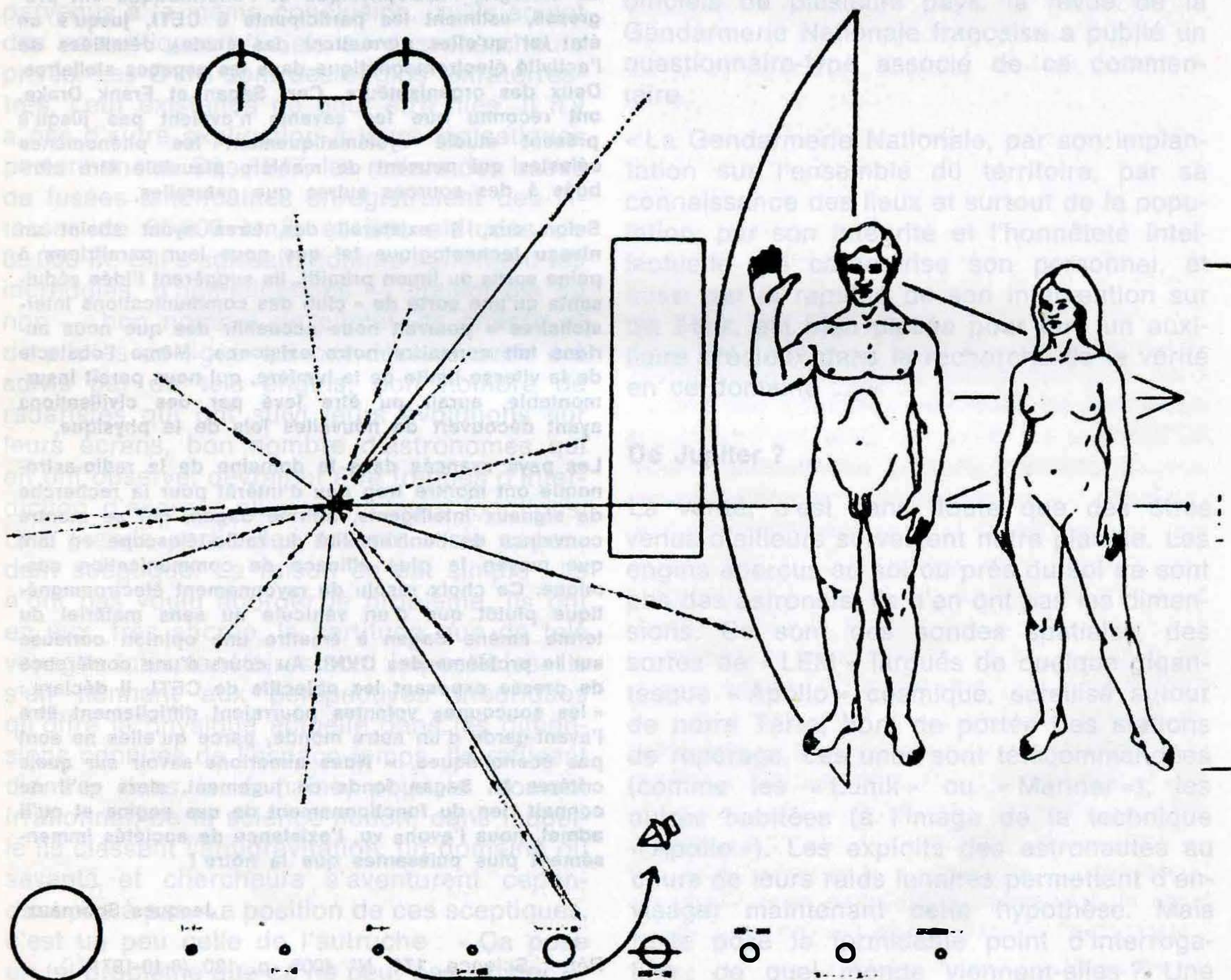
Le 24 janvier dernier, le Congrès américain, plus sensible à la pollution qu'à l'espace, refusa d'encore allouer le moindre dollar de plus au budget de la NASA. Celle-ci fut donc contrainte d'abandonner le « Grand Tour » des planètes, au grand dam des savants qui avaient pourtant assez fait remarquer qu'une conjonction aussi favorable des planètes extérieures ne se reproduirait plus avant l'An 2 155. L'attention des experts se porta alors immédiatement sur ce petit Pionnier de 250 kg qui attendait patiemment sur sa rampe de lancement, à Cap Kennedy.

Aucun programme spatial n'a mieux mérité son nom que celui des « Pionnier » américains. Nés en même temps que la NASA, ce sont des prototypes destinés à la mise au point des grands programmes interplanétaires Ranger, Surveyor, Lunar Orbiter et Mariner (dont le neuvième tourne actuellement autour de Mars).

Pionnier 10 n'a, au départ, qu'une mission exclusivement jupitérienne, baptisée « Grand Bond ». Lancé le 3 mars 1972, à la vitesse record de 14 km/s, l'engin va croiser l'orbite de Mars, puis s'engager dans la ceinture d'astéroïdes, qu'il mettra six mois à traverser. Selon les spécialistes de la NASA, le risque de collision est minime, et Pionnier sera au rendez-vous avec Jupiter pour Noël de l'an prochain. Il nous retransmettra une dizaine de clichés, puis devra effectuer une grande première balistique, digne de ses illustres prédécesseurs : le premier « carambolage interplanétaire ». Accéléré de plus en plus par la puissante gravitation jovienne, il acquerra une vitesse telle (22 km/s), qu'il sera catapulté au loin, sans se placer sur orbite solaire, comme l'aurait fait n'importe quelle autre sonde spatiale.

Probablement aurons-nous déjà perdu tout contact avec l'engin, mais celui-ci continuera imperturbablement à s'éloigner du Soleil. Et, aux abords de 1984, en croisant l'orbite de Pluton, il quittera définitivement notre système, pour s'enfoncer dans les espaces interstellaires au vrai sens du terme. Dans ce vide relatif, compte tenu de l'infime proportion d'agents d'érosion, la NASA lui donne une durée de vie avoisinant les 100 millions d'années. Pionnier 10 pourra donc atteindre la distance de 3 000 années-lumière environ, soit 3×10^{16} km.

Ces chiffres astronomiques ont incité deux professeurs de l'Université Cornell à doter la sonde d'un « message cosmique ». Frank Drake, directeur du centre national d'astronomie et auteur du projet OZMA, ainsi que l'infatigable Carl Sagan, directeur du laboratoire



d'études planétaires de la même université, et exobiologiste attaché au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena, ont conçu et fait apposer par la NASA une plaque d'aluminium doré sur les montants de l'antenne de Pionnier 10. Ce message mesure 22,5 x 15 cm, c'est-à-dire les proportions de la section d'or, à partir de laquelle on peut calculer la valeur du nombre pi. Les renseignements gravés à sa surface devraient être compréhensibles pour tout être vivant doué d'une intelligence supérieure à l'homme, et lui indiquer où et par qui la sonde a été lancée.

Devant une représentation schématique de Pionnier 10 sont figurés un homme et une femme dans la tenue d'Adam et Eve, lui ayant le bras levé en signe d'amitié, et le pouce bien en évidence afin de montrer que l'être humain est doté d'un moyen de préhension. A côté de la femme se trouve symbolisé, en code binaire, le chiffre 8 : en le multipliant par la longueur d'onde de l'hydrogène (21 cm), on obtient sa taille, soit 1,68 m.

En haut à gauche, on retrouve les deux états physiques de cet atome neutre d'hydrogène : la différence énergétique entre ces deux états est un étalon universel pour la mesure du temps et des distances, grâce à la fréquence et à la longueur d'onde qu'on peut ainsi déterminer. En bas sont figurées les neuf planètes du système solaire, codées selon leur distance, et l'on voit la trajectoire de Pionnier au départ de la Terre, jusqu'à Jupiter et au-delà.

Enfin, à gauche des personnages, quatorze lignes de longueurs différentes irradient à partir d'un point central. Représentant des pulsars, elles sont disposées de telle façon qu'on puisse identifier l'étoile de référence comme étant le Soleil. De chaque ligne partent des traits plus petits, à nouveau disposés selon le système binaire, et définissant leur fréquence au moment du lancement de Pionnier 10 — toujours par rapport à l'atome d'hydrogène utilisé comme unité. Ceci constitue pratiquement un « calendrier » universel : en effet, la diminution régulière de la fréquence des pulsars au cours des siècles, doit permettre à une autre civilisation de calculer le temps écoulé depuis le lancement.

Voilà pour la théorie. Mais, à moins que la sonde soit interceptée dans notre système solaire même — et, après tout, jamais nous ne nous sommes aventurés au-delà des astéroïdes — nous ne risquons pas de la revoir de sitôt. Les deux étoiles « planétaires » les plus proches, Tau Ceti et Epsilon Eridani, sont à 11 années-lumière, soit, en gros, 370 000 ans. Et encore faudrait-il que l'engin croise par là.

Première tentative de l'homme pour, selon le mot de Fred Hoyle, « s'inscrire à l'annuaire galactique », ce ne pouvait être qu'un Pionnier qui fût chargé de cette mission. Car il est une caractéristique constante de ce programme, c'est que les sondes spatiales en question ratent toujours leur objectif premier (la Lune ou Vénus, par exemple), mais réussissent par contre un exploit qui, au départ, était secondaire (découverte des ceintures de Van Allen, communications à longue distance). Peut-être Pionnier 10 ratera-t-il sa mission jupitérienne, mais nous reviendra-t-il un jour, muni d'une réponse avec avis de retour à l'expéditeur...

Yvan Verheyden.

Initiation à l'Astronomie

La structure de l'Univers (3)

A. **Les galaxies, univers-îles de l'infini.**

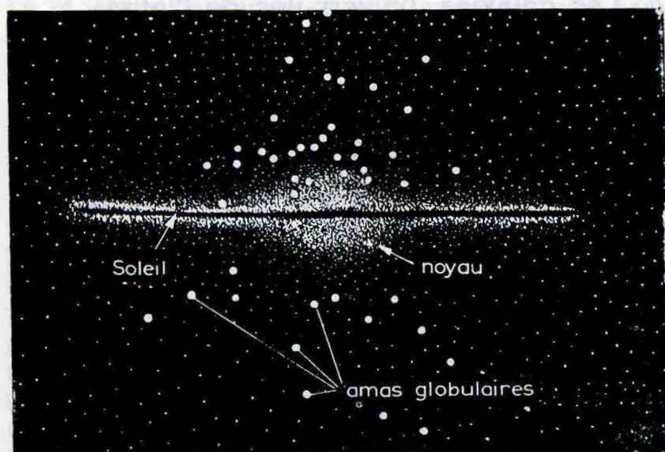
Pour être en mesure d'aborder les problèmes relatifs à la vie dans l'univers, il est nécessaire que le lecteur se fasse une idée de sa composition et de ses dimensions spatio-temporelles. C'est là l'objet des deux articles qui suivent.

A l'intérieur du système solaire, l'unité astronomique (UA) est la plus souvent utilisée dans la mesure des distances. Elle est égale à la distance moyenne Terre-Soleil, soit 149 500 000 km ou 498 secondes-lumière. Les dimensions de notre système solaire sont de l'ordre de 100 UA. Pour la mesure des distances stellaires, nous recourons à l'année-lumière (AL) qui est la distance parcourue en un an par la lumière. Sa valeur est de 9,45. 10^{12} km, soit près de 10 000 milliards de kilomètres. Nous définissons aussi le parsec (pc) qui vaut 3,26 AL : c'est la distance à laquelle le rayon de l'orbite de la Terre est vu sous un angle de 1 seconde.

La constellation du Centaure, qui brille dans l'hémisphère austral, a le privilège de posséder les 2 étoiles les plus rapprochées du Soleil. Située à 4,3 AL de nous, α du Centaure, la plus brillante, fut considérée longtemps comme la plus proche. Elle a été détrônée récemment par Proxima du Centaure, étoile de magnitude 10, donc invisible à l'œil nu, située à 4,2 AL. A titre de comparaison, l'étoile géante rouge Bételgeuse (α d'Orion) est à 650 AL ; quant à Deneb (α du Cygne), sa lumière met 1 500 ans pour venir frapper nos yeux.

Notre soleil et les 7 000 étoiles visibles à l'œil nu ne représentent qu'une infime partie d'une gigantesque concentration d'étoiles et de nébuleuses appelée galaxie. La région la plus dense de celle-ci est visible par nuit très claire comme une bande d'aspect laiteux à travers le ciel. Notre galaxie a été pour cette raison baptisée « Voie lactée ». Apprécier sa forme fut chose difficile car nous en faisons partie. Le travail des astronomes était comparable à celui d'un employé du cadastre qui, installé dans le parc de Bruxelles, serait chargé d'établir le plan de la ville.

Cependant, grâce notamment à la radio-astronomie, à la photographie infra-rouge et à des études comparatives, on sait aujourd'hui



que le Soleil fait partie d'un immense disque d'étoiles, de poussières et de gaz qui affecte la forme d'une spirale largement déployée de 100 000 AL de diamètre pour 2 500 AL d'épaisseur. Le Soleil est situé à environ 27 000 AL du centre galactique et non loin de son plan de symétrie.

Nous dénombrons dans la Voie lactée environ 100 milliards d'étoiles. Pourtant, en 10 milliards d'années d'existence, il n'y a pratiquement jamais eu de collision, car la densité stellaire est extrêmement faible : dans la région du Soleil par exemple, la distance moyenne entre les étoiles vaut plus de 10 millions de fois leur diamètre.

L'astronomie extragalactique nous apprend que toutes les étoiles sont disposées en galaxies. Les distances s'y mesurent désormais en millions d'années-lumière. N'importe qui peut contempler facilement un de ces ensembles d'étoiles : il suffit de lever la tête et de chercher dans la constellation d'Andromède une tache de même dimension angulaire que la Lune, et d'éclat apparent égal à celui de la Voie lactée : c'est la grande nébuleuse d'Andromède répertoriée sous le nom de Messier 31 ou M 31. En fait, la lumière que nous recevons de cette galaxie l'a quittée il y a quelques 2 millions d'années, ce qui nous donne une idée de son fantastique éloignement. D'une structure également spiralée, on la considère en général comme sœur jumelle de la Voie lactée. Comme toute galaxie en spirale, elle présente 3 parties : un noyau central dense en étoiles, des bras en spirale et enfin des amas d'étoiles entourant le noyau comme une sphère.

Il faut remarquer la grande diversité des formes galactiques : on observe aussi des ellipsoïdes, des sphéroïdes ou des contours irréguliers, comme les Nuages de Magellan. Le télescope Hale, installé au Mont Palomar, grâce à ses 5,08 mètres d'ouverture, a montré qu'il existe des milliards de galaxies, auxquelles il faut encore ajouter bon nombre de radio-galaxies dont le rayonnement dans les fréquences radio est plusieurs fois supérieur au rayonnement lumineux. Et les galaxies continuent toujours plus loin à chaque augmentation de la puissance des instruments. La lumière de la plus pâle actuellement décelée a été émise il y a 5 milliards d'années c'est-à-dire bien avant l'ère primaire.

D'autre part, l'étude des raies spectrales des galaxies a été la source d'une des découvertes les plus remarquables de l'astronomie. En effet, le décalage vers les grandes longueurs d'onde de ces raies d'émission, phénomène étudié par Hubble, indique, par application de l'effet Doppler, que toutes les galaxies s'éloignent de nous, et à une vitesse d'autant plus grande qu'elles sont plus lointaines. Le record appartient à ce jour à la radio-galaxie 3C 295 qui s'éloigne à la vitesse radiale de 138 000 km/s, soit près de la moitié de la vitesse de la lumière. Cette fuite des autres mondes à des vitesses hallucinantes et à des distances phénoménales a quelque chose d'inconcevable qui touche à l'abstrait.

Mais l'expansion de l'univers est un fait bien réel, encore compliqué par l'existence de mouvements désordonnés des galaxies les plus proches de nous qui se superposent au mouvement général de dilatation.

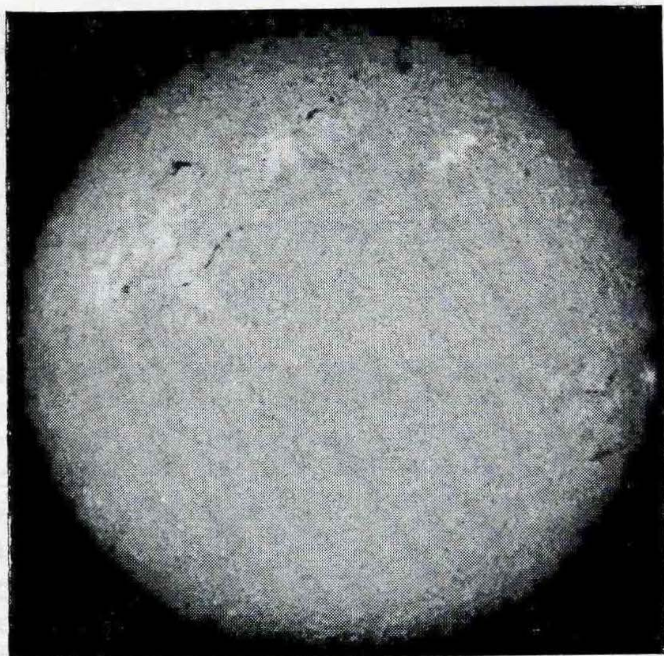
Ajoutons que notre Galaxie n'est pas isolée dans l'espace mais comprend dans son voisinage, c'est-à-dire dans un rayon de 2 millions d'AL environ, une vingtaine d'autres galaxies : c'est le « Groupe local ».

Gérard Houze.

B. **Les étoiles, populations diversifiées de la Galaxie.**

L'espace n'est pas vide : le milieu interstellaire est formé de poussières et de gaz de

Le Soleil, une étoile parmi 100 milliards d'autres...



densité infime (environ 1 atome/cm^3). Nous connaissons assez bien la composition de cette matière : hydrogène neutre, radical hydroxyle (OH), glace, ammoniac et formaldéhyde (H_2CO).

Gaz et poussières s'accumulent dans les tubes de force magnétique que sont les bras des galaxies. L'observation montre que la distribution de la matière est très hétérogène, formant de gigantesques nébuleuses (1 000 AL pour la nébuleuse d'Orion) qui participent à la rotation de la galaxie. Ces nébuleuses, très peu denses et très froides, ne sont pas lumineuses par elles-mêmes : elles nous apparaissent soit par l'éclairement que leur procurent les étoiles voisines, soit par les zones assombries qu'elles forment dans le ciel, en opposant leur obstacle à la propagation de la lumière des étoiles situées derrière elles.

Pour des raisons encore mal définies, sans doute par onde de choc, ce nuage primitif se morcelle et se contracte en globules compacts et opaques sous l'effet de la gravitation. Celle-ci précipite les molécules les unes sur les autres, et plus les amas formés rassemblent de molécules et voient donc leur masse croître, plus ils attirent d'autres molécules et tendent à se contracter plus vite encore. Densité, température et pression de la protoétoile croissent ainsi jusqu'au moment où la température des régions centrales atteint 5 millions de degrés et où s'amorce la réaction thermonucléaire. La pression du gaz devient assez forte pour contrebalancer les forces de gravitation et la protoétoile cesse de se contracter : l'étoile est née.

La genèse d'étoiles est un phénomène collectif qui aboutit à la formation d'associations de centaines d'unités et d'amas globulaires d'une centaines de milliers d'étoiles. Et le fait que nous observons des étoiles très jeunes qui se compriment encore, comme τ Tauri, montre que le processus continue actuellement.

Après avoir franchi brièvement ce stade primitif (quelques millions à quelques centaines de millions d'années selon la masse), l'étoile entre dans une longue période de rayonnement durant laquelle l'hydrogène se transforme en hélium. Les grosses étoiles, 20 fois plus massives que le Soleil, consomment follement leur hydrogène et s'épuisent au bout de quelques millions d'années. Les petites, plus économes, peuvent briller des dizaines de milliards d'années sans faiblir. Durant cette période adulte, l'étoile quitte les régions poussiéreuses de sa naissance et « tombe » vers le centre de la Galaxie. Celui-ci rassemblerait donc une population vieille, par opposition aux étoiles jeunes des bras.

Mais vient le moment où tout l'hydrogène est consommé. Le noyau va encore se contracter et la température monte. Les réactions nucléaires sont transférées aux couches supérieures et l'hélium y prend part. L'étoile enfle, sa température passe à 100 millions de degrés : elle devient une géante rouge.

Enfin, le calcul montre que lorsque l'hélium s'est entièrement transformé en carbone, la contraction du noyau s'interrompt. L'étoile rejette alors son enveloppe et laisse à nu une petite étoile de la taille de la Terre : une naine blanche. Mais si la géante rouge est très massive, l'escalade du tableau des éléments se poursuit et la température atteint le milliard de degrés. Quand on arrive au californium, spontanément fissile, une explosion cataclysmique pulvérise l'astre : c'est la mort en supernova du type 1. Seul subsiste un nuage chaud en expansion et un noyau hyperdense d'une quinzaine de kilomètres qui,

Nom	Couleur	t° (°K)	M	∅	Densité	L
Antarès	rouge	3 000	10	390	0,0000002	3 400
Arcturus	orange	4 000	4	30	0,0001	100
Sirius A	blanc	10 600	2,4	1,9	0,3	26

par conservation du moment angulaire, tourbillonne en 1/1 000 de seconde : une étoile à neutrons. Le champ magnétique, normalement de quelques gauss, passe alors à la valeur de 1 000 milliards de gauss. Ce serait là le mécanisme des pulsars, ces astres mystérieux qui intriguent tant les astrophysiciens. Il semble aussi que des étoiles jeunes mais très massives achèvent leur vie dans la flambée d'une supernova du type II, dont l'enveloppe plus lourde est plus difficile à disperser que celle du type I. La puissante radiogalaxie dans Cassiopée est de ce type.

Chaque étoile est caractérisée par la température (t°) régnant à sa surface, qui détermine sa couleur et sa luminosité (L), et est fonction de sa masse (M) et de son diamètre (∅). Dans notre tableau comparatif, la masse, le diamètre, la densité et la luminosité du soleil sont posés égaux à 1. Sa température superficielle est de 5 à 6 000 degrés Kelvin environ.

On peut constater que, si le diamètre varie dans des proportions importantes, la masse oscille dans des limites étroites, ce qui fait qu'on observe des « bulles » gigantesques mais de densité infime et des astres petits et superdenses. Quant à la luminosité, certaines étoiles atteignent 100 000 soleils, quoique la grande majorité brille seulement 0,01 fois autant que lui.

Une grande partie des étoiles est double, c'est-à-dire formée en fait de deux étoiles qui tournent autour du centre de gravité commun. Nous connaissons ainsi des systèmes de 3, 4, 5 et plus d'étoiles.

3 % des étoiles sont variables, autrement dit changent d'éclat ; ce changement peut être dû au passage régulier d'un compagnon plus sombre devant la plus lumineuse d'une étoile double (variables à éclipse type Algol), ou à une succession de dilatations et de contractions de l'astre (étoiles pulsantes : à longue période ; céphéides : 50 jours ; irrégulières).

Notons encore les novae, étoiles explosives qui augmentent brusquement d'éclat et s'estompent rapidement. Si l'explosion est violente, nous avons affaire à une supernova, dont le mécanisme a été expliqué plus haut. On estime à 25 le nombre annuel d'étoiles dans la Galaxie qui passent par le stade nova, mais on n'en observe en moyenne que deux.

André Van der Elst.

Bibliographie.

G.P. Kuiper et B.M. Middlehurst, Stars and Stellar Systems, Chicago University Press (1968).

C. Sagan et I. Shklovsky, Intelligent Life in the Universe, Holden Day (1966).

E. Schatzman, Structure de l'Univers, Hachette (1968).

Faits et opinions face aux OVNI

Symposium sur les Objets Volants Non Identifiés (3)

Lors de ce symposium qui s'est tenu, rappelons-le, en juillet 1968 à Washington, le Dr McDonald a exposé ses idées fondamentales concernant le phénomène OVNI. Vous avez pu prendre connaissance de sa communication orale dans le précédent numéro. En plus de cet exposé, McDonald a déposé un rapport de plus de 50 pages reprenant en détail ce qu'il avait esquissé devant les congressistes. Ce long compte rendu destiné à ouvrir les yeux des scientifiques « officiels » reprend en long et en large les événements qui ont amené le Dr McDonald à considérer l'hypothèse extraterrestre comme étant la plus vraisemblable.

Il passe d'abord en revue les différentes hypothèses avancées pour expliquer les OVNI et n'en retient qu'une seule : les OVNI semblent être des sondes extraterrestres de surveillance. McDonald répond alors aux questions que se pose généralement le public non averti : il le fait en présentant 41 cas soigneusement sélectionnés et vérifiés.

« Pourquoi les pilotes ne rapportent-ils jamais de phénomènes inexpliqués ?

« De tels rapports existent en grand nombre », écrit McDonald, et de citer le plus célèbre d'entre eux, celui que fit en juillet 1947 Kenneth Arnold.

« Pourquoi les témoins sont-ils le plus souvent isolés ?

« Il existe de nombreux témoignages de groupe : par exemple, en février 1968, au moins 100 personnes ont observé un engin de 15 m de diamètre se déplaçant lentement au-dessus de Redlands en Californie.

« Pourquoi les OVNI sont-ils toujours observés en des lieux isolés et jamais en ville ?

« Il est vrai que les témoignages des citadins constituent un faible pourcentage par rapport aux autres. Il existe cependant de nombreux cas d'observations au-dessus de villes, notamment à Hollywood et au-dessus des Nations-Unies à New York.

« Pourquoi les astronomes ne voient-ils jamais d'OVNI ?

« Ils en ont observé mais sont souvent réticents à le dévoiler. Le cas du Dr Clyde Tombaugh qui a découvert la planète Pluton est cependant bien connu : en 1949, il observa des OVNI en formation se déplaçant très rapidement dans le ciel de Las Cruces.

« De nombreux OVNI ne sont-ils pas en fait des ballons-sondes météorologiques ?

« Certes les explications officielles en fourmillent, mais quand on sait qu'il suffit qu'un OVNI soit observé non loin d'une aire de lancer dans l'heure qui suit un envol pour qu'il soit immédiatement classé comme étant ce ballon et ce quelles que soient son altitude, ses dimensions ou ses autres caractéristiques, on est en droit de se poser des questions !

« On n'a jamais repéré d'OVNI sur radars ?

« Si et dans de nombreuses occasions, tant au Japon qu'en Australie et bien sûr aux Etats-Unis, avec en particulier, les objets repérés et suivis par le radar de l'Aéroport national de Washington en juillet 1952.

« Si les OVNI existent, ils doivent produire des effets physiques ?

« Ils en produisent en effet. Cela va des arrêts de voiture avec troubles d'allumage et d'éclairage, aux effets physiologiques évidents (brûlures), en passant par les interférences dans les réceptions radio-TV et les traces au sol. Dans la plupart de ces cas, la crédibilité du témoin est grande et la probabilité d'une mystification est très faible.

« A-t-on constaté une quelconque hostilité de la part des OVNI ?

« Rien de précis n'a pu être établi même si certains faits tendent à prouver le contraire. Ce n'est pas parce que des dommages évidents ont été subis par certains témoins que l'on peut affirmer qu'il y avait hostilité de la part de l'OVNI. Marcher accidentellement derrière la tuyère d'un moteur à réaction est souvent fatal et pourtant l'avion n'a certainement aucune hostilité particulière à l'égard de la malheureuse victime.

« Peut-on expliquer les OVNI par des phénomènes météorologiques, des phénomènes optiques en particulier ?

« Ces explications avancées par le Dr D.H. Menzel, ancien directeur de l'observatoire de Harvard, sont peut-être valables qualitativement mais quantitativement ne sont pas acceptables. Menzel ramène les OVNI à des mirages particuliers, des phénomènes de par-

hélie ou d'inversion de température mais sans tenir compte des conditions particulières qui leur sont propres.

« Pourquoi ne nous contactent-ils pas ?

« Je crois que la meilleure réponse est de remarquer prudemment qu'il serait certainement injustifié d'extrapoler les motivations et les raisonnements humains à toute autre civilisation intelligente. Il est concevable qu'éviter un contact prématuré serait un des traits caractéristiques de la surveillance d'une civilisation moins avancée. »

Le Dr McDonald termine son rapport en appelant les scientifiques à s'intéresser de plus en plus au problème des OVNI et remercie le Comité pour la Science et l'Astronautique de la Chambre des Représentants pour son initiative dans cette voie.

Troisième conférencier : le Dr Carl Sagan, astronome.

Le Dr Carl Sagan, professeur associé d'astronomie au Centre de Radio-physique et de Recherche Spatiale à l'Université Cornell (Ithaca, New York) fit une intervention assez brève qui consista à évaluer les chances d'une vie extraterrestre.

« Je ne pense pas qu'il soit évident que les OVNI soient d'origine extraterrestre, mais je ne peux pas affirmer qu'ils ne le sont pas », devait-il déclarer.

A l'aide de diapositives montrant des vues de la Terre prises par satellite à différentes altitudes, Sagan se proposa de montrer combien il était difficile de voir si une planète supporte une vie intelligente ou non en se basant uniquement sur des photographies. Il y a heureusement des moyens plus raffinés, en particulier les radiotélescopes qui sont capables d'enregistrer des émissions radio très lointaines. Dans la suite de son exposé, le Dr Sagan montra que le nombre de systèmes que contient l'Univers est tellement considérable que les chances de vie y sont certainement très importantes.

« Cela dépend de la probabilité que les étoiles aient des planètes et qu'au moins une de ces planètes soit éloignée d'une manière convenable par rapport à l'étoile de façon que la vie puisse y naître. Cela dépend de la probabilité que cette vie une fois installée évolue vers une intelligence quelconque et que cette intelligence puisse développer une civilisation technique. »

Le Dr Sagan a terminé son intervention en disant que finalement si le Congrès voulait intervenir financièrement dans l'étude d'une éventuelle vie extraterrestre, il serait plus avisé de supporter les programmes de radioastronomie ou ceux de la NASA que de dépenser beaucoup d'argent pour l'étude des OVNI. Néanmoins, le Dr Sagan pense que ne pas étudier le problème scientifiquement, et donc ne pas fournir d'aide financière, serait nettement préjudiciable.

« Si nous sommes visités par des représentants d'une vie extraterrestre, simplement adopter la politique de l'autruche serait une très mauvaise attitude, je pense. D'un autre côté, faire un gros effort pour étudier ces choses, réclame je pense, plus de données que nous n'en avons actuellement », devait-il notamment déclarer.

(à suivre)

Traduit et résumé par **Michel Bougard.**

Chronique des OVNI

Des OVNI au XIVème siècle

Dans son ouvrage « Des ombres sur les étoiles », Peter Kolosimo nous parle de notes retrouvées à Forli, en Italie, par le professeur Marzocchi, et nous en livre les deux passages selon lui les plus extraordinaires.

Dans la Cronaca Albertina (1393-1394) on lit :

« Apparurent au commencement du mois de septembre beaucoup d'asud (nom donné aux objets célestes, note le professeur Marzocchi) dans les airs et d'étoiles filantes. » Et encore : « La même année (1394) le deuxième jour du mois de septembre, à la deuxième heure de la nuit apparut à des hommes qui étaient sur la place publique de Forli et à d'autres dans d'autres endroits assemblés un grand asud qui traversa très lentement le ciel et qui se tint dans l'espace le temps de deux Pater Noster et qui était grand en longueur d'un pas et qui à sa disparition — les hommes qui étaient sur la place le rapportèrent — envoyait une odeur de bois qui brûle et nous avons entendu d'autres gens qui assuraient que ledit asud en feu parcourait l'air à la façon qui lui est propre ; mais après il resta immobile pendant un peu de temps dans l'espace et après ce temps il disparut peu à peu en laissant à sa place comme un nuage et les restes des vapeurs avaient pris la forme de serpents, chose assez admirable. »

1428 : « Au cours de ladite année le troisième jour de mars à une heure et demie de la nuit pour beaucoup et beaucoup de personnes dignes de foi en toutes choses fut aperçue dans la cité de Forli au-dessus des Frères mineurs une très haute flamme en forme de tour et fut vue une colonne qui semblait de feu qui montait dans l'air. Les gens de Forli les virent : beaucoup étaient des moines, les autres étaient du monde et aussi ceux des montagnes et aussi ceux des plaines. Chacun à 1 heure a vu ladite flamme dans ledit lieu et dans ledit temps du Seigneur bon et miséricordieux. A signé F. Domingo (Domenico Capranica, Evêque de Fermo, Gouverneur ecclésiastique de la Romagne, résident à Forli). Ce même jour du 3 mars, la même année, on vit à Forli une lampe de feu dans l'air qui dura de 1 heure jusqu'à 3 heures de la nuit. »

Ce témoignage se présente comme un rapport militaire, bref et net. Pas un seul conditionnel : aucun « auraient vu » ou « disent avoir vu » qui laisserait supposer une réserve de la part du scribe de service. Manifestement, la ville entière a assisté, à trente ans de distance, aux phénomènes rapportés. Les descriptions sont moins confuses que dans la « Chronique » génoise deux siècles plus tard. Un peu comme si les habitants de Forli étaient coutumiers du fait.

Et ne désignent-ils pas les objets célestes du terme propre « asud », comme aujourd'hui nous dirions « soucoupes » ? Quant aux témoignages, ils sont singulièrement actuels : prenez le détail de différents récits des vingt-cinq dernières années, et vous retrouverez les mêmes termes, à peu de chose près : des objets se déplaçant lentement dans l'espace, ou stationnant pendant une durée relativement longue (« le temps de deux Pater » disaient ces gens qui ne se promenaient pas, bien sûr, cadran solaire au poignet) ; incandescence apparente de l'objet ; disparition progressive (des témoignages actuels ont dit « comme une image de la télévision ») au centre d'un nuage ; traînées de vapeur de forme caractéristique ; « colonne de feu » montant dans l'air ; phénomènes visibles dans un vaste rayon à partir de l'endroit où ils se produisent (« ceux des montagnes et ceux des plaines ») ; « lampe de feu » dans le ciel pendant deux heures... Le langage du temps ne disposait d'aucun repère aéronautique pour décrire ces apparitions. Une chose regrettable dans ce témoignage est le manque de descriptions précises des objets eux-mêmes. Quand nous disons « soucoupes » personne n'a de peine à imaginer les disques classiques ; quand nous disons « cigare » ou « triangle », il en va de même. Sans doute « asud » désigne-t-il une catégorie d'objets de forme particulière, mais ni le professeur Marzocchi ni Peter Kolosimo n'éclairent notre lanterne à ce sujet. Si parmi nos lecteurs ils s'en trouve qui sachent à quoi ressemble réellement un « asud », leur description sera la bienvenue. Quoiqu'il en soit, le bon sens et la clarté de ce témoignage — entériné par un haut dignitaire ecclésiastique pour les événements de 1428, de surcroît — n'a rien de l'hallucination collective. Surtout qu'en un temps ou pour pas

grand-chose on vous envoyait au bûcher sous l'accusation de sorcellerie, personne ne se serait aventuré à un petit jeu cher aux mythomanes de tous poils. Et le bon évêque Capranica moins que personne, sans nul doute.

Capella.

Bibliographie : Des ombres sur les étoiles, Peter Kolosimo, Ed. Albin Michel, 1970.

Appel aux membres

La bibliothèque de notre jeune société rassemble déjà l'essentiel des ouvrages publiés sur les OVNI et sur les problèmes connexes. Cependant, certains livres importants nous manquent encore, de même qu'un grand nombre de revues spécialisées ou d'intérêt scientifique général.

Aussi nous adressons-nous à vous, qui nous avez témoigné votre confiance : vous nous aiderez à mieux encore vous informer de l'évolution et des antécédents de ce problème qui a retenu votre attention, et à pousser plus loin nos recherches, en mettant à notre disposition, aux conditions qui vous agréeront (prêt, cession à titre gracieux ou non, photocopie) cette indispensable documentation.

Nous recherchons tout spécialement :

— Science et Vie, Sciences et Avenir, La Recherche, Nature, Science, Scientific American et autres revues de vulgarisation plus ou moins poussée : tous numéros contenant des articles qui traitent des sujets qui nous occupent (ou coupure ou photocopie de ces articles).

— Flying Saucer Review, Lumières Dans La Nuit, Phénomènes Spatiaux, UFO Nachrichten et autres grandes revues spécialisées : surtout les numéros très anciens.

— The Reference for Outstanding UFO Sighting Reports, publié par l'UFO Information Retrieval Center, 1966.

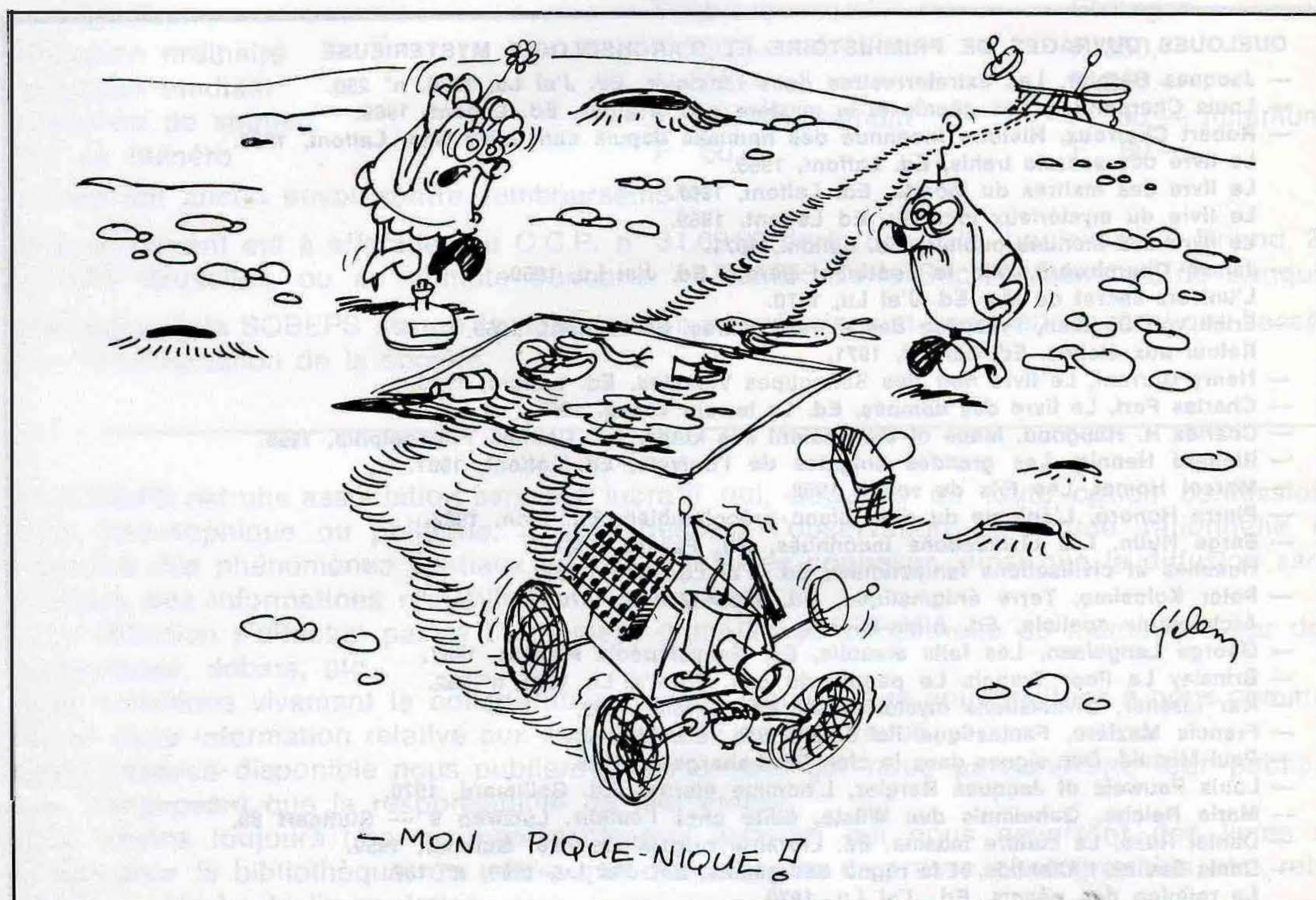
— Un Caso Perfecto, par Antonio Ribera, éditions Pomaire, 1970.

— Les Fils du Soleil, de Marcel Homet.

— Les Mathématiques de l'Histoire, de Lagrange.

La grande presse et aussi la presse locale sont une source d'information appréciable pour les sujets qui nous occupent. Aussi ne pouvons-nous nous permettre de négliger ce qui parfois n'est qu'un entrefilet, mais qui souvent est le point de départ d'une intéressante enquête. Nous insistons donc particulièrement pour qu'un effort soit fait dans la recherche de ces articles et leur rapide transmission au siège de la Sobeps.

Nous sommes certains que notre appel n'aura pas été vain, et vous remercions d'avance, au nom de tous nos membres et collaborateurs, pour qui votre aide, si modeste soit-elle, ne pourra être que très précieuse.


— MON PIQUE-NIQUE !!